



HAL
open science

Du Berry en Curie : la carrière du cardinal Eudes de Châteauroux (1190 ? - 1273) et son reflet dans sa prédication

Alexis Charansonnet

► **To cite this version:**

Alexis Charansonnet. Du Berry en Curie : la carrière du cardinal Eudes de Châteauroux (1190 ? - 1273) et son reflet dans sa prédication. *Revue d'histoire de l'Église de France*, 2000, 86, pp.5-37. halshs-00390631

HAL Id: halshs-00390631

<https://shs.hal.science/halshs-00390631>

Submitted on 2 Jun 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DU BERRY EN CURIE
LA CARRIÈRE DU CARDINAL EUDES DE CHÂTEAUROUX (1190?-1273)
ET SON REFLET DANS SA PRÉDICATION

Peter Classen, il y a vingt-cinq ans, montrait que pour établir des relations entre institutions et courants de pensée, il convenait d'abord d'étudier les trajets biographiques, en particulier la formation intellectuelle, de ceux qui peuplaient ces institutions. Prenant pour exemple les rapports qui se sont établis, aux XII^e et XIII^e siècles, entre les écoles parisiennes et la Curie romaine, et partant du constat que les historiens de l'université ont étudié avant tout ceux des étudiants qui ont fait carrière au sein de l'institution scolaire, cet auteur tentait d'évaluer, en recensant à peu près exhaustivement les personnages devenus prélats en Curie après avoir fait des études à Paris durant l'époque indiquée, dans quelle mesure la formation intellectuelle reçue avait orienté leurs carrières cléricales; il montrait complémentirement que certains maîtres universitaires, bien que n'ayant jamais cessé d'enseigner, avaient par le biais de leurs disciples sans doute influencé des débats intellectuels survenus à la Cour pontificale¹.

Ce faisant, Peter Classen rappelait l'intérêt de la méthode prosopographique, puisqu'aux deux bouts de la chaîne qu'il établit, les historiens disposaient déjà, du moins pour le XIII^e siècle, des travaux conséquents d'Agostino Paravicini Bagliani sur les cardinaux et leurs familiers, de Palémon Glorieux sur les maîtres ès art et les maîtres en théologie parisiens².

La prosopographie du personnel universitaire, mais aussi celle du personnel curial, demeurent cependant largement à faire. On sait en outre qu'avant le XIV^e siècle, les

¹ P. CLASSEN, « Rom und Paris: Kurie und Universität im 12. und 13. Jahrhundert », dans *Studium und Gesellschaft*, Stuttgart, 1983, p. 127-169.

² A. PARAVICINI BAGLIANI, *Cardinali di Curia e 'familiae' cardinalizie dal 1227 al 1254*, Padoue, 1972; P. GLORIEUX, *Répertoire des maîtres en théologie de Paris au XIII^e siècle*, Paris, 1933-1934 ; ID., *La Faculté des arts et ses maîtres au XIII^e siècle*, Paris, 1971; ces deux derniers ouvrages seraient à reprendre mais fournissent une bonne base de travail.

sources manquent concernant les étudiants³: on ne peut par conséquent quasiment rien connaître de la formation initiale de ceux que l'on voit enseigner comme maîtres dans les diverses écoles du XIII^e siècle; même pour les répertoires recensant ces derniers, on ne dispose pas, concernant les canonistes, d'un outil comparable à celui que Palémon Glorieux a fourni pour les théologiens ou Ernest Wickersheimer pour les médecins⁴. Quant au personnel de Curie, si des tendances ont déjà été dégagées⁵, l'ampleur de l'enquête la fait avancer lentement et dans des directions très diverses, aucun ouvrage de synthèse n'ayant à notre connaissance paru. En attendant que ces recensements, lorsqu'ils seront achevés, ouvrent de nouveaux champs de recherche, il est possible à une échelle beaucoup plus modeste, à partir de cas individuels, d'approfondir ceux déjà mis en évidence par les travaux cités.

Car ces entreprises prosopographiques n'ont pas vocation à entrer dans l'étude détaillée des personnalités, et la documentation dont elles tirent parti ne le permet en général pas. Raison de plus, lorsqu'un personnage peu ou moyennement connu offre un dossier documentaire conséquent, pour se pencher sur lui et vérifier, le cas échéant, dans quelle mesure il confirme les grandes tendances dégagées par l'étude quantitative, ou s'en écarte. Certains universitaires du XIII^e siècle ayant fait carrière en Curie ou influencé de façon notable la vie de l'Église sont certes très connus: on n'ignore pas

³ Époque à laquelle apparaissent les matricules universitaires, cf. R. C. VAN CAENEGEM, *Introduction aux sources de l'histoire médiévale*, Turnhout, 1997, p. 149 avec la bibliographie (répertoires, éditions) note 60 concernant les matricules; cf. aussi p. 421 pour la prosopographie du personnel universitaire réalisée à partir de ce type de sources; bibliographie complète dans J. PAQUET, *Les matricules universitaires*, Turnhout, 1992, p. 100-111. On connaît un peu les étudiants du XIII^e siècle qui étaient des religieux, grâce à la qualité spécifique des sources monastiques, cf. par exemple T. SULLIVAN, *Benedictine Monks at the University of Paris, A.D. 1229-1500*, Leyde, 1995. L'essentiel des travaux prosopographiques récents concernant les maîtres du XIII^e siècle se trouve dans la bibliographie du petit ouvrage de J. VERGER, *L'essor des universités au XIII^e siècle*, Paris, 1997, p. 127-148.

⁴ E. WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, Genève, 1979², et *Supplément* par D. JACQUART, Genève, 1979.

⁵ A. PARAVICINI BAGLIANI, « Il personale della Curia romana preavignonese: Bilancio e prospettive di ricerca », dans *Proceedings of the Sixth International Congress of medieval Canon Law (Berkeley 1980)*, éd. S. KUTTNER et K. PENNINGTON, Vatican, 1985, p. 391-410.

grand-chose de Thomas d'Aquin⁶. Il est plus rare qu'on puisse suivre de près l'itinéraire d'un maître que son oeuvre doctrinale n'a pas fait accéder à la célébrité, même s'il a pu jouir en son temps d'une certaine notoriété.

Le cas du personnage dont je voudrais présenter brièvement la biographie, Eudes de Châteauroux — et non de Déols, j'y reviendrai —, né sans doute vers 1190, mort en 1273, est d'autant plus intéressant que les deux grandes étapes de sa carrière, c'est à dire son enseignement comme théologien à Paris, puis son rôle comme cardinal en Curie, sont suturées par la source qui nous renseigne le mieux sur sa biographie: les collections manuscrites de sermons qu'il a fait copier à partir de son arrivée dans l'État pontifical, fin 1254 ou début 1255⁷. Il fournit ainsi une première confirmation à l'enquête de Peter Classen, concernant l'influence exercée par l'université sur la carrière de certains curialistes : Eudes de Châteauroux n'a jamais oublié qu'une des activités principales des maîtres en théologie consistait à prêcher. Cette vocation pastorale fut chez lui si forte que, parmi les prédicateurs du XIII^e siècle, il fut le plus prolige parmi ceux dont nous possédons encore l'oeuvre⁸; je montrerai combien, comme théologien puis comme

⁶ En dernier lieu, J.-P. TORRELL, *Initiation à saint Thomas d'Aquin. Sa personne et son œuvre*, Paris-Fribourg, 1993.

⁷ La meilleure biographie récente est celle d'A. PARAVICINI BAGLIANI, *op. cit.*, t. II, p. 198-212. Je me permets de renvoyer aussi pour quelques compléments biographiques à mon article, « L'évolution de la prédication du cardinal Eudes de Châteauroux (1190?-1273): une approche statistique », dans *De l'homélie au sermon. Histoire de la prédication médiévale*, Louvain-la-Neuve, 1993, p. 103-142; j'y commets une erreur p. 118 et note 29, en affirmant contre A. Paravicini Bagliani qu'Eudes de Châteauroux est rentré de Terre sainte avec Louis IX, en avril 1254; or il fait rédiger à Acre, en septembre 1254, un acte dont l'original est conservé aux Archives nationales, cf. *Layettes du Trésor des Chartres*, éd. J. de LABORDE, t. III, p. 220a, n° 4121. D'après le témoignage de Joinville, « le légat » comme il appelle le plus souvent le cardinal pense demeurer en Terre sainte une année après le départ du roi, *Vie de saint Louis*, éd. J. MONFRIN, Paris, 1995, p. 305; je n'ai trouvé aucun document le concernant entre septembre 1254 et février 1255, où il est en Italie, à la Curie, ce qui incite à penser qu'il a respecté sa promesse à quelques semaines près.

⁸ Cf. J. B. SCHNEYER, *Repertorium der lateinischen Sermones des Mittelalter für die Zeit von 1150-1350*, t. IV, p. 394-483, Münster, 1972, désormais cité RLS avec le n° du sermon: l'auteur inventorie 1077 sermons, mais on doit pour obtenir le nombre réel ajouter les sermons auxquels il donne le même numéro (exemple p. 416, n° 288 et 288a), certains sermons qu'il a oubliés en parcourant les manuscrits, ou bien qu'ils n'a pas relevés faute d'avoir inventorié tous les manuscrits qu'il cite (par exemple le manuscrit de Paris, Bibl. Mazarine 1010, ou celui de Rome, Bibl. Angelica 156, visiblement non vus quoique cités); inversement on doit retrancher certains doublons manifestes, que seule la transmission a rendus légèrement différents; bref, il nous

cardinal, c'est à son talent oratoire qu'il dut d'abord, en son temps, sa réputation. Cette esquisse biographique consiste aussi à s'interroger sur la façon dont un jeune clerc de province, en l'occurrence berrichon, a « réussi » dans l'Église, celle de France puis celle de Rome: de nombreux indices prouvent que le cardinal n'a pas oublié ses origines, et était conscient de son ascension, même si tout arrivisme, dans son cas, doit je pense être écarté.

Avant d'aborder les détails de cette carrière, j'évoquerai à grands traits l'importance de la source principale dont je tire parti, la prédication et les sermons qui en constituent le legs documentaire⁹.

Depuis Pierre le Chantre, qui dans son *Verbum abbreviatum* de la fin du XII^e siècle¹⁰ a défini les fonctions du maître en théologie par le triptyque Lire, disputer, prêcher, la prédication n'a cessé de gagner en importance à l'intérieur de l'institution scolaire puis universitaire. Je mettrai en exergue deux causes majeures de ce phénomène.

La première est d'ordre « interne », c'est à dire qu'elle découle de l'évolution même de la théologie et des modalités de son enseignement, au tournant des XII^e-XIII^e siècles. La mutation institutionnelle des écoles parisiennes en université, qu'on peut estimer

semble que le nombre de sermons attribués par les manuscrits au cardinal doit se situer autour de 1100, voire un peu plus, ce qui de toute façon le situe très au-dessus des orateurs contemporains, par exemple Philippe le Chancelier qui fut son collègue, ou l'auteur de la *Légende Dorée*, Jacques de Voragine, et même Nicolas de Gorran. J'ajoute que le travail de J. B. Schneyer, malgré ses lacunes de détail pour qui s'intéresse à un auteur particulier, rassemble un labeur impressionnant et constitue un outil indispensable.

⁹ Depuis la rédaction de cet article, deux ouvrages fondamentaux pour mon sujet sont parus, dont je n'ai pu tenir compte: la thèse de N. BERIOU, *L'avènement des maîtres de la Parole. La prédication à Paris au XIII^e siècle*, Paris, 1998, qui fait désormais autorité, et pour longtemps, sur le renouveau parisien de cette activité universitaire si typique du Moyen Age tardif; ce travail aurait trouvé place à de multiples reprises dans les notes de cet article, mais le temps a manqué pour intégrer son apport; je puis simplement préciser que cet ouvrage confirme, à partir d'une documentation infiniment plus ample, nombre de points de vue ici timidement proposés; Eudes de Châteauroux y tient d'ailleurs une place non négligeable; de même, je n'ai pu intégrer ici la synthèse de G. Dahan, *L'exégèse chrétienne de la Bible en Occident médiéval*, Paris, 1999, qui aborde à vrai dire assez peu les sermons, mais fournit des clefs essentielles pour une compréhension en profondeur de l'importance des mécanismes intellectuels en jeu dans l'interprétation de la Bible, le XIII^e siècle constituant sans aucun doute, dans ce secteur comme dans d'autres, l'apogée d'un mouvement de renouveau entamé au XII^e siècle.

¹⁰ Cf. J. W. BALDWIN, *Masters, Princes and Merchants. The social Views of Peter the Chanter and his Circle*, t. II, Princeton, 1970, p. 14-15.

achevée en 1215 lorsque Robert de Courçon octroie de premiers statuts¹¹, a été, du point de vue des maîtres qui l'ont stimulée, principalement le fait des artiens, les plus nombreux, et des théologiens. Concrètement, cela signifie que le groupe de disciples rassemblé autour de Pierre le Chantre a joué, pour la théologie, le rôle majeur, sans qu'on puisse décrire le détail de son action institutionnelle¹². Du moins connaît-on, grâce à John W. Baldwin et plus récemment S. Ferruolo et F. Morenzoni, les conceptions de ces clercs en matière d'enseignement¹³. A leurs yeux, l'enseignement de la théologie, donc l'institution scolaire qui lui fournissait son cadre, visaient un but réformateur élevé, tant dans l'Église que la société chrétienne: il s'agissait de former les pasteurs qui, grâce à une connaissance approfondie de l'Écriture, seraient en mesure de mieux diffuser ses commandements. A ce titre, le projet universitaire primitif poursuivait un objectif autant éducatif, répandre grâce aux pasteurs qu'il aurait formés des modèles de comportement chrétien, que scientifique, approfondir les mystères de la foi. Du point de vue de la prédication, il renforçait une tradition aussi ancienne que la littérature chrétienne: le lien étroit entre exégèse biblique et pastorale¹⁴.

Les deux premiers exercices universitaires mentionnés par Pierre le Chantre se rapportent avant tout à la doctrine, c'est à dire à la connaissance et à la discussion des mystères de la foi; ils sont indispensables au théologien, mais propédeutiques à sa principale mission, la prédication. Le moins important, ou le plus délicat, aux yeux de Pierre le Chantre, est probablement la dispute. Mais les trois types d'exercice n'ont en vérité jamais été totalement dissociés dans la pratique, puisqu'ils participent d'une démarche commune. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de maîtres du XIII^e siècle nous aient légué des sermons, ce qui est le cas d'Eudes de Châteauroux, autant que des

¹¹ Cf. S. C. FERRUOLO, « The Paris Statutes of 1215 reconsidered », dans *History of universities*, t. V (1985), p. 1-14 ; J. VERGER, *Des écoles à l'université: la mutation institutionnelle*, dans *La France de Philippe-Auguste. Le temps des mutations*, éd. R.- H. BAUTIER, Paris, 1982, p. 817-845.

¹² J. VERGER, *L'essor... cit.* note 3, le fait remarquer p. 69-70.

¹³ Cf. J. W. BALDWIN, *op. cit.*; S. C. FERRUOLO, *The Origins of the University. The Schools of Paris and their Critics, 1100-1215*, Stanford, 1985; F. MORENZONI, *Des écoles aux paroisses. Thomas de Chobham et la promotion de la prédication au début du XIII^e siècle*, Paris, 1995.

¹⁴ Cf. L.-J. BATAILLON, « Early scholastic Preaching and Mendicant Preaching as Exegesis of Scripture », dans *Ad litteram. Authoritative Texts and Their Medieval Readers*, éd. M. D. JORDAN et K. EMERY Jr., University of Notre-Dame, 1994, p. 165-198.

commentaires bibliques¹⁵. Autre signe du lien étroit qui persiste et même, à beaucoup d'égards, se resserre entre Écriture et prédication, la présence de sermons, ou d'abrégés de sermons, à l'intérieur des commentaires bibliques; on peut inversement considérer que ces derniers ont largement contribué à nourrir la parole des maîtres lorsqu'ils prêchaient aux étudiants, ou leur apprenaient à le faire¹⁶.

Une seconde cause explique cette promotion de la prédication. Je la nomme « externe » en ce sens qu'elle est postérieure, au niveau de son déclenchement et de ses effets, aux mutations évoquées ci-dessus. Elle va cependant dans le même sens, et résulte d'une prise de conscience identique, puisqu'il s'agit de l'impulsion proprement cléricale donnée par le concile de Latran IV (1215) à la pastorale: entre autres décisions significatives, on y trouve l'obligation, pour les clercs ayant charge d'âme, d'une prédication régulière aux laïcs¹⁷. Le clergé parisien avait largement anticipé: l'évêque Eudes de Sully, sur le siège épiscopal au tournant du siècle, avait indiqué la voie dans

¹⁵ Cf. L.-J. BATAILLON, « Les crises de l'université de Paris d'après les sermons universitaires », dans *Die Auseinandersetzungen an der Pariser Universität im XIII. Jahrhundert*, hrsg. A. ZIMMERMAN, Berlin-New York, 1976, p. 155-169 [réimpression dans *La prédication au XIII^e siècle en France et en Italie*, Aldershot, 1993, article VIII]. F. MORENZONI, *op. cit.*, p. 68, dit avec raison que ces sermons sont avant tout destinés aux public universitaire, et non aux laïcs; le cas d'Eudes de Châteauroux est particulier, en ce qu'il a été entendu fréquemment par le laïcat, comme on le verra, mais pas celui des paroisses auquel songeait Pierre le Chantre, plutôt celui des élites princières et royales.

¹⁶ Cf. L.-J. BATAILLON, « De la *lectio* à la *Praedicatio*: commentaires bibliques et sermons au XIII^e siècle », dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. 70 (1986), p. 559-574 [réimpression dans *La prédication au XIII^e siècle en France et en Italie*, Aldershot, 1993, article V]. Voir aussi J. VERGER, « L'exégèse de l'université », dans *Le Moyen Age et la Bible*, Paris, 1984, pp. 199-232, qui explique p. 202-203 que deux périodes brillantes de l'exégèse universitaire sont séparées par « une période moins féconde », s'étendant de 1205 environ à 1230; deux corrections peuvent être apportées: l'exégèse est beaucoup passée par les sermons durant cette période intermédiaire, si l'on songe à des auteurs tels que Philippe le Chancelier, Jean d'Abbeville ou Guillaume d'Auvergne, qu'évoque J. Verger; secundo, un homme comme Eudes de Châteauroux appartient à la même école, même s'il n'apparaît que lors de la seconde période faste, en 1229, où J. Verger voit surtout briller les Mendicants; il le cite toutefois comme l'un des derniers grands noms séculiers, p. 205.

¹⁷ Constitution 10 du concile, *De praedicatoribus instituendis*, dans *Conciliorum Oecumenicorum Decreta*, a cura di G. ALBERIGO, G. L. DOSSETTI, C. LEONARDI, P. PRODI, Bologne, 1991, p. 239. Sur le renouveau de la prédication au XIII^e siècle, voir plus généralement J. LE GOFF et J.-C. SCHMITT, « Au XIII^e siècle. Une parole nouvelle », dans *Histoire vécue du peuple chrétien*, dir. J. DELUMEAU, t. I, Toulouse, 1979, p. 257-279.

ses statuts synodaux¹⁸; or il est très proche des maîtres parisiens, puisque l'université trouve une partie de ses origines dans les écoles du chapitre de Notre-Dame et qu'elle s'organise réellement sous son épiscopat. C'est le chancelier de Notre-Dame, premier officier de l'évêque, qui commença par octroyer la licence d'enseignement. Les conflits, par la suite, n'ont certes pas manqué entre lui et les maîtres. Le chancelier fut cependant très souvent un maître, ainsi Eudes de Châteauroux, qui fit aussi partie du chapitre cathédral¹⁹.

En bref, on peut parler d'une véritable « explosion » de la prédication à Paris au cours du XIII^e siècle, au moins en termes du nombre de sermons conservés dans les manuscrits. Il n'y a pas à proprement parler de rupture avec le XII^e siècle, comme l'ont montré les travaux de Jean Longère²⁰. Plutôt un accroissement en volume très significatif, qu'on ne peut imputer seulement aux hasards de la conservation des documents. Des milliers de sermons inédits attendent les chercheurs dans les manuscrits. A cet égard, mon propos ne porte que sur un corpus d'une centaine d'entre eux (soit environ cinq à six cents pages de transcriptions): son caractère partiel saute aux yeux. J'espère qu'il fournira au moins un aperçu de la richesse de ce type de sources, en particulier dans le domaine de la connaissance des institutions religieuses.

Eudes de Châteauroux comme son nom l'indique était indéniablement originaire du Berry. Malheureusement, quoi qu'en aient dit les historiens de cette région, on ne sait quasiment rien de certain à son propos, entre sa naissance en Berry, vers 1190, et son apparition sur le devant de la scène universitaire parisienne, en 1229. Je tenterai de rassembler, dans une première partie, ce que l'on peut connaître ou conjecturer de façon plausible de ses attaches avec sa terre natale, qui tient en très peu de faits et beaucoup d'hypothèses. Ce sera l'occasion de déblayer un peu chez les historiens locaux, qui par

¹⁸ Cf. O. PONTAL, *Les statuts synodaux français du XIII^e siècle*, t. I: *Les statuts de Paris et le synodal de l'ouest*, Paris, 1971, introduction, p. lxxvi-lxxvii, et texte latin-français des « préceptes synodaux courants », p. 71-79.

¹⁹ Cf. A. L. GABRIEL, « The Cathedral Schools of Notre-Dame and the Beginning of the University of Paris », dans *Garlandia. Studies in the History of the Mediaeval University*, Francfort, 1969, p. 39-64; ID., « Conflict between the Chancellor and the University of Masters and Students at Paris during the Middle Ages », dans *Die Auseinandersetzungen an der Pariser Universität im XIII. Jahrhundert*, hrsg. A. ZIMMERMAN, Berlin-New York, 1976, p. 106-154.

une tendance facilement explicable lui ont beaucoup -trop- prêté. Le point le plus intéressant consiste à insérer sa venue à Paris, dont nous ne connaissons ni les circonstances précises ni la date, dans le cadre plus large du rattachement définitif du Berry à l'orbite capétienne. A ses yeux, comme l'indiquent quelques indices épars dans ses sermons, être berrichon et français, ou plutôt « gallicus » comme il le dit, c'est tout un. Le fait s'explique, puisque son enfance a obligatoirement résonné des conflits entre Plantagenêts et Capétiens dans cette région; toute sa carrière atteste de la profondeur de sa fidélité dynastique.

Dans une seconde partie, appuyée sur une biographie mieux documentée à compter de son arrivée à Paris, j'essaierai de montrer à partir de quelques exemples comment trois thèmes majeurs de sa prédication s'enchevêtrent tout au long de sa carrière: l'attention permanente portée à la réforme de l'Église, dans la lignée grégorienne d'exaltation de l'état clérical; l'idée que, dans cette optique, l'université et la prédication constituent les outils essentiels, mieux, les outils majeurs de régénération; la nécessité d'une coopération, sous la conduite du magistère clérical, avec la troisième institution qui, aux côtés du *sacerdotium* (l'Église) et du *studium* (l'université), constitue le fondement de la Chrétienté, l'État ou le *regnum* ²¹.

Eudes de Châteauroux et le Berry

Le personnage est décédé et fut enterré, alors que la Curie séjournait à Orvieto, chez les frères prêcheurs de cette ville en janvier 1273. Il devait être âgé de plus de quatre-vingts ans: lui-même dans un prologue qu'il donne en tête de plusieurs manuscrits de sermons se dit, en 1272, désireux, en achevant ces collections, d'offrir au Seigneur « un sacrifice tardif »; il a pour cela renoncé à « vouer à l'oisiveté le soir de sa vieillesse »²².

²⁰ J. LONGERE, *Oeuvres oratoires de maîtres parisiens au XII^e siècle*, Paris, 1975.

²¹ Cf. H. GRUNDMANN, « Sacerdotium-Regnum-Studium. Zur Wertung der Wissenschaft im 13. Jahrhundert », dans *Archiv für Kulturgeschichte*, t. 34 (1952), p. 5-21.

²² Le texte de ce prologue a d'abord été publié par J.-B. PITRA, *Analecta novissima spicilegii solesmensis. Altera continuatio*, t. II: *Tusculana*, Frascati, 1888, p. 188-189; puis transcrit par moi-même, dans mon *art. cit.* note 7, p. 141-142, augmenté d'un ajout autographe inconnu de J.-B. Pitra, mais avec une erreur de ponctuation qui fausse le sens du dernier paragraphe; enfin, de

Depuis le conclave de Viterbe (1268-1271) consécutif à la mort de Clément IV, il est le doyen du sacré collège, et toute la documentation pontificale depuis Innocent IV (1243-1254) le qualifie presque inmanquablement de « vénérable », attestant son âge avancé²³. Il s'est probablement installé à Orvieto lors de l'arrivée du pape Grégoire X et de la Curie en juin 1272, et a profité de ses derniers mois de vie pour tenter d'achever la grande entreprise qui lui tenait à cœur, la compilation de ses sermons²⁴. Tout cela ne nous donne pas pour autant idée de l'année de sa naissance, pour laquelle on est réduit à des conjectures. La première intervention attestée d'Eudes de Châteauroux comme maître en théologie à Paris date du 18 mars 1229²⁵; il est certain qu'il a prêché avant cette date, en 1226 au moins, mais on ne peut affirmer qu'il était alors régent, voire licencié²⁶. Il vaut mieux s'en tenir à la date de 1229, puisque le seul moyen de calcul approximatif de son année de naissance consiste à raisonner à partir de la durée des études de théologie. Les historiens des institutions universitaires ont montré qu'on pouvait difficilement, compte tenu de la durée de ce cursus, devenir maître en théologie avant trente-cinq ans. Il faut donc situer entre 1195 au plus tôt, et 1190 environ, la naissance en Berry du futur cardinal²⁷.

façon exacte, par F. IOZZELLI, *Odo da Châteauroux. Politica e religione nei sermoni inediti*, Padoue, 1994, p. 173-175.

²³ Il est ainsi qualifié par Innocent IV dès 1248, dans la bulle qui le désigne comme légat de la croisade (23 février 1248), éd. E. BERGER, *Les registres d'Innocent IV...*, Paris, 1884-1921, n° 3661; le pape y insiste aussi sur la « maturité de son conseil »; par la suite, le qualificatif de « vénérable » est systématiquement repris par Alexandre IV, éd. C. BOUREL DE LA RONCIERE, J. de LOYE, A. COULON et P. de CENIVAL, *Les registres d'Alexandre IV...*, Paris, 1895-1959, n° 199, 317, 572, 1017 etc. Si notre hypothèse ci-dessous d'une naissance vers 1190 est exacte, Eudes de Châteauroux a déjà environ 55 ans lorsqu'il devient légat de la croisade.

²⁴ Cf. mon *art. cit.* note 7, p. 122; A. PARAVICINI BAGLIANI, *Cardinali... cit.*, p. 206 note 2.

²⁵ Cf. A. CALLEBAUT, « Le sermon historique du cardinal Eudes de Châteauroux », dans *Archivum Franciscanum Historicum*, t. 28 (1935), p. 81-109; édition du sermon p. 109s.

²⁶ Cf. N. BERIOU, « La prédication de croisade de Philippe le Chancelier et d'Eudes de Châteauroux en 1226 », dans *La prédication en pays d'Oc (XII^e-début XV^e siècle)*, Toulouse, 1997 (Cahiers de Fanjeaux, 32), p. 85-109. On possède, peu après, la célèbre série des sermons de l'année universitaire 1230-1231, où il assure à lui seul près du tiers de la prédication, cf. M.-M. DAVY, *Les sermons universitaires parisiens de 1230-1231*, Paris, 1931.

²⁷ Cf. P. GLORIEUX, « L'enseignement au Moyen Age. Techniques et méthodes en usage à la faculté de théologie de Paris, au XIII^e siècle », dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age*, t. 35 (1968), p. 65-186; les historiens ont souvent fait remarquer que les textes législatifs auxquels se réfère P. Glorieux ne datent que du XIV^e siècle, et qu'on ne peut inférer

Quel fut le lieu de cette naissance? Déols, Châteauroux, Neuvy-Saint-Sépulcre? Les historiens du Berry rivalisent d'hypothèses voire d'affirmations gratuites, sans doute en fonction de leurs affinités propres²⁸. On ne peut rien prétendre avec certitude. J'observerai d'abord que Déols et Châteauroux ne font plus qu'un à la fin du XII^e siècle, ou plus exactement que, pour désigner l'agglomération, on utilise de préférence Châteauroux, Déols étant réservé à l'abbaye de ce nom stricto sensu. Guy Devailly a expliqué comment l'ancien *vicus dolensis* s'était dédoublé en une ville haute et une ville basse au cours du X^e siècle. La ville haute, Châteauroux, du nom du château qui en formait le centre et de Raoul, l'un des prénoms les plus usités dans la famille des seigneurs de Déols, est mentionnée pour signifier la seigneurie et l'agglomération à partir de 1112 dans les actes. A la fin du XII^e siècle, on dit le plus souvent « de Châteauroux » pour désigner un homme né dans ce bourg castral²⁹. Or, comme le meilleur biographe berrichon d'Eudes, M. Guérin, l'a démontré, tous les documents, il est vrai datant au plus tôt de son séjour parisien, le nomme Eudes « de Châteauroux »³⁰. La naissance dans la ville haute nous paraît la plus plausible, surtout que la reprise de l'essor urbain constatée au cours du XIII^e siècle pousse à distinguer à nouveau Déols et Châteauroux un moment confondues; des deux pôles, c'est Châteauroux qui l'emporte, le surnom « Eudes de Déols » donné par des historiens berrichons s'expliquant par le prestige de l'abbaye sise dans l'ancien *vicus*. Il est certain aussi que cette abbaye était chère au cardinal, qui avait passé son enfance dans son voisinage: cinq sermons, dont le texte est malheureusement perdu, se rapportent au miracle que la Vierge y accomplit en

sans risques à partir d'eux pour juger des usages du XIII^e siècle; cependant, J. Verger, *L'essor... cit.*, p. 71, admet cette conclusion précise, en indiquant quetrente-quatre ans est l'âge minimum pour être maître en théologie.

²⁸ La plupart le font naître à Châteauroux, cf. P. GUERIN, « Notice bibliographique sur Eudes de Châteauroux », dans *Revue du Berry et du Centre*, 1920, p. 1-8, ici p. 2; mais L. de RAYNAL, *Histoire du Berry...*, Bourges, 1844-1847, le fait naître à Neuvy (t. II, p. 227), suivi par l'abbé CAILLAUD, *Notice sur le précieux sang de Neuvy-Saint-Sépulcre*, Bourges, 1865, p. 25-31, cela bien qu'il cite de nombreux documents où Eudes est nommé « de Châteauroux ».

²⁹ Cf. G. DEVAILLY, *Le Berry du X^e siècle au milieu du XIII^e siècle*, Paris-La Haye, 1973, p. 311-316; voir aussi Eugène HUBERT, « La véritable origine de Château-Raoul », dans *Revue du Berry et du Centre*, 1910, p. 221-224.

³⁰ P. GUERIN, *art. cit.* note 27, travail complété *Ibidem* dans les livraisons des années 1921, p. 1-14; 1923, p. 4-12; 1924, p. 52-61.

1187, incitant Henri II Plantagenêt et Philippe-Auguste à une trêve; il est possible qu'il les ait prononcés lors de sa venue à l'abbaye en avril 1247³¹. De là à faire de lui un oblat de ce monastère, et à imaginer qu'il y aurait reçu sa première éducation religieuse, il y a un pas qu'aucun document ne permet de franchir³². Cette supposition correspond mal à sa carrière ultérieure, puisqu'il est toujours demeuré clerc séculier. Par contre, sa familiarité avec le monachisme bénédictin, amplement démontrée par ses sermons, peut provenir pour partie de ce voisinage précoce et prestigieux.

Certains historiens ont voulu le faire naître à Neuvy-Saint-Sépulcre, sous prétexte d'une lettre de 1257 envoyée depuis Viterbe aux chanoines de cette collégiale, accompagnant de précieuses reliques (un fragment du tombeau du Seigneur, et un peu de son sang) dont on lui avait fait don en Terre sainte, alors qu'il était légat de la première croisade de Louis IX: Eudes justifie cet envoi aux chanoines par le désir

³¹ Ces cinq sermons sont donnés en notes au bas du fol. 32 du manuscrit de Rome, Archivio generale dell'ordine dei Predicatori (désormais cité AGOP), XIV, 35; c'est le premier qui indique leur objet: *Item sermo de quodam miraculo beate uirginis facto in monasterio dolensi bituricensis dyocesis, Prou. VIII : Ego diligentes me diligo, et est XLIII in uolumine Johannis de Niuella*, cf. J.-B. PITRA, *op. cit.*, p. 324-325, notes 32 à 36; ils ont pu être prononcés lorsque le cardinal s'est rendu, d'après les sources locales, à l'abbaye, en avrèil 1247 pour y consacrer l'autel des saints Pierre et Paul, cf. *Chronicon Dolensis coenobii*, dans *Notice sur l'abbaye de Déols*, éd. GRILLON DES CHAPELLES, Paris, 1857, p. 288-298, ici p. 296: *Hoc anno consecrauit Odo cardinalis, legatus in Francia, altare beatorum apostolorum Petri et Pauli mense aprili pridie nonas*. J'explique dans mon *art. cit.*, p. 108, comment fonctionne ce système de notes dont le cardinal a pourvu un certain nombre de ses manuscrits. Le miracle lui-même a été étudié par J. HUBERT, « Le miracle de Déols et la trêve conclue en 1187 entre les rois de France et d'Angleterre », dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 96 (1935), p. 285-300. Les liens du cardinal avec l'abbaye se révèlent dans un autre document: une lettre du pape Alexandre IV (1254-1261) datée du 4 septembre 1257 à Viterbe mande à l'abbé du monastère de Déols et à un chanoine de l'église de Saint-Aignan de faire recevoir dans un canonicat de l'église de Bourges, et pourvoir d'une prébende, un maître Aymeric lui-même originaire de Déols, qui doit cette faveur à Eudes de Châteauroux (*obtentu uenerabilis fratris nostri... Tusculani episcopi nobis pro eodem magistro super hoc cum instantia supplicantis*), cf. *éd. cit.*, n° 2204.

³² Malgré L. de RAYNAL, *op. cit.*, p. 227; cet auteur est très utile pour les sources, parfois perdues, qu'il cite; mais il doit être autant que possible contrôlé, car enclin à extrapoler. J'ai regardé dans le cartulaire de Déols (B.N.F., ms. lat. 12820) si un acte quelconque mentionnait Eudes de Châteauroux; examen infructueux. Au passage, je précise que la référence bibliographique au cartulaire dans G. DEVAILLY, *op. cit.*, est erronée (il donne p. 14 comme n° de ms le 13820, qui n'a rien à voir avec Déols).

« d'honorer autant que possible son sol natal »³³. Il était venu à Neuvy du temps de sa légation en France, où Innocent IV l'avait envoyé prêcher pour la croisade, en 1246³⁴. Mais à moins de prendre au pied de la lettre l'expression « *solum natale* », on doit, comme lieu le plus probable de sa naissance, se rabattre sur Déols/Châteauroux, sans pouvoir absolument trancher entre les deux pôles. Le pèlerinage qui s'est développé par la suite autour des reliques conservées à Neuvy explique suffisamment l'accréditation par des historiens locaux de la « pieuse légende » d'une naissance à Neuvy. On ne peut aller plus loin dans les relations du personnage et du lieu³⁵. Non sans avoir noté combien le futur cardinal est demeuré attaché à ce Berry méridional où il a de toute évidence passé son enfance³⁶.

³³ Cf. L. de RAYNAL, *op. cit.*, qui propose p. 227 note 1 la traduction erronée de la lettre; il est suivi par l'Abbé Caillaud, *op. cit.* p. 30, lequel transcrit le texte p. 265-266 d'après une copie qui se lirait aux Arch. dép. de l'Indre, et que je n'ai pas trouvée; la liasse G. 173 ne contient en effet qu'une traduction en français, parmi plusieurs documents relatifs au chapitre de Neuvy, cf. T. et E. HUBERT, *Inventaire des archives départementales antérieures à 1790, série G: Archives ecclésiastiques*, Châteauroux, 1893, p. 60-61. P. GUÉRIN, *art. cit.* (de 1920), contredit à juste titre cette assertion fondée sur une traduction inexacte, p. 2.

³⁴ Cf. Abbé CAILLAUD, *op. cit.*, qui transcrit p. 267, avec quelques fautes, le texte de la lettre du cardinal de juin 1246: il vient de consacrer l'autel majeur de l'église et accorde des indulgences aux pèlerins qui le visiteront à la date-anniversaire (la Trinité) de la cérémonie; l'original est conservé aux Arch. dép. de l'Indre, G. 166, cf. T. et E. HUBERT, *op. cit.*, p. 58. Sur l'église de Neuvy, cf. E. HUBERT, « Le Saint-Sépulcre de Neuvy et les pèlerinages de Terre-Sainte au XI^e siècle », dans *Bulletin monumental*, 1931, p. 91-100.

³⁵ La place qui jouxte actuellement le sanctuaire se nomme « Place du cardinal Eudes ». C'est un hommage explicable et suffisant.

³⁶ On en détient une preuve supplémentaire par l'intermédiaire d'un sermon sur l'évêque anglais Richard de Chichester (RLS n° 1024), contenu dans le manuscrit de Rome, Bibl. Angelica 157, f. 258ra-260rb. On y lit que le pape Alexandre IV chargea Eudes de Châteauroux de s'occuper du dossier de canonisation de l'évêque, pour laquelle il avait ordonné l'ouverture d'une enquête en 1256; la procédure aboutit favorablement en 1262, cf. A. VAUCHEZ, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, 1988², p. 298 et p. 303; comme on ne possède visiblement plus les sources originales relatives au procès (absentes dans l'inventaire d'A. Vauchez, p. 655-664), les informations contenues dans le sermon sont d'autant plus précieuses. De par son contenu, il doit être de 1262; on y lit en effet (f. 258vb): *Et inuenta est sanctitas eius, probata, et etiam multa miracula, sicut inferius apparebit*; soit l'évêque a déjà été canonisé, soit le sermon est adressé au pape et aux cardinaux dans les ultimes phases du procès, par exemple en consistoire, afin d'arracher leur conviction, cf. sur les différents moments possibles pour ce type de sermons G. FERZOCO, « Sermon Literatures concerning Late Medieval Saints », dans *Models of Holiness in Medieval Sermons*, B. M. KIENZLE éd., Louvain-la-Neuve, 1996, p. 103-125, ici p. 108-109. Juste avant le passage cité, on apprend que « *que* [les dépositions des témoins] *postmodum ad sedem*

De cette enfance, nous ne savons quasiment rien. Peut-on au moins déduire de la documentation quelque renseignement concernant le milieu social dont Eudes de Châteauroux provenait? Je n'ai rencontré qu'une seule mention, à vrai dire difficile d'interprétation, relative à ses origines: dans un sermon prononcé lors de la consécration définitive de la Sainte-Chapelle en avril 1248, Eudes de Châteauroux déjà cardinal juge extraordinaire de se retrouver face au roi et aux barons de France, lui simple prêtre et prédicateur, et remercie Dieu de ses bienfaits; il ajoute que, parmi ses *conuicanei*, certains étaient beaucoup plus riches que lui, donc mieux placés a priori pour faire des études et mener carrière dans l'Église. Grâce au Seigneur, il a été ordonné prêtre, est devenu prédicateur, et peut ainsi s'adresser, dans ce nouveau sanctuaire, à l'élite cléricale et laïque de son époque³⁷.

Le mot *conuicaneus* est un terme rare en latin médiéval; construit sur *uicus*, il peut faire songer à une naissance dans la ville basse de Déols plutôt que dans le bourg castral de Châteauroux, d'où une nécessaire prudence sur ce point³⁸. En tout cas, il nous semble indiquer une origine sociale modeste, alors que la brillante carrière d'Eudes de Châteauroux avait plutôt incité ses biographes à lui rechercher une parenté noble. Rien

apostolicam sunt transmissa, quarum examinationem summus pontifex, dominus Alexander, transmisit episcopo Tusculano, qui eas examinavit per venerabiles viros Berardum, nunc notarium domini pape [il s'agit évidemment de Bérard de Naples], et magistrum Iohannem de Nouo Uico, archidiaconum in ecclesia bituricensi, magistrum Boninum canonicum bituricensem »; ces deux derniers personnages, Jean de Neuvy, et Bonin chanoine de Bourges, sont visiblement des clercs berrichons entrés dans la *familia* du cardinal, qui a recruté chez ses anciens compatriotes.

³⁷ Cf. le manuscrit d'Arras, Bibl. mun., f. 82ra-rb (RLS n° 857, *Sermo in festo sanctarum reliquiarum*): « *Et ut de aliis taceam de me possum ponere exemplum. Dedit michi ut essem in studio, quod non est datum conuicaneis meis, qui plura habebant de quibus in scolis poterant habundantius sustentari. Dedit michi ut audirem sacram scripturam, quod fui in bona societate, quod promouit me in sacerdotem, quod uoluit et fecit me predicatorem suum, quod adduxit me hic uobiscum. Fecit me pastorem uestrum. Alia beneficia que michi contulit Dominus enumerare non possem* ». Sur cette consécration voir le catalogue de l'exposition, *Saint Louis à la Sainte-Chapelle*, Paris, 1960; J.-M. LENIAUD et F. Perrot, *La Sainte-Chapelle*, Paris, 1991, p. 49-54, 66-67 et 74-77; le privilège d'Eudes de Châteauroux accordant des indulgences aux visiteurs est reproduit p. 66.

³⁸ Cf. C. DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, T. II, Paris, 1842, p. 584: « *Conuicaneus: ejusdem paroeciae: conuicanus* »; J. F. NIERMEYER, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leyde-New York-Köln, 1993, p. 271: « *voisins, habitants d'un seul village* ».

n'indique en particulier qu'il ait été apparenté aux seigneurs de Chauvigny, surtout pas les arguments a silentio³⁹.

Selon moi, Eudes de Châteauroux dut uniquement à son mérite personnel, en l'occurrence à ses aptitudes scolaires, d'être venu à Paris poursuivre ses études. On sait que, au contraire du monde laïc où les relations sociales étaient souvent encore indispensables pour s'élever dans la hiérarchie sociale au bas Moyen Age, l'Église a souvent constitué un excellent moyen d'ascension pour des hommes d'origine modeste; à partir du XIII^e siècle, la place prise par le savoir dans les capacités de direction des institutions ecclésiastiques a transformé l'université en tremplin, surtout semble-t-il pour les canonistes. Cela devient même un topique de la littérature religieuse du temps, que d'accuser les universitaires d'arrivisme⁴⁰.

³⁹ La mention « de Châteauroux » est la seule qu'on trouve jamais dans les documents. A. PARAVICINI BAGLIANI, *Cardinali... cit.*, p. 199, s'appuie sur le chroniqueur Albéric des Trois-Fontaines pour raisonner a silentio, et suggérer une parenté avec les Chauvigny devenus seigneurs de Déols par mariage au début du XIII^e siècle. Un unique indice irait dans ce sens, la fréquence du prénom « Eudes » chez les seigneurs de Déols, cf. G. DEVAILLY, *op. cit.*, tableau généalogique pp. 376-377. Mais: la famille de Chauvigny ne s'est alliée à celle de Déols qu'au début du XIII^e siècle, or le prénom « Eudes » se rencontre fréquemment chez les seigneurs de Déols, non chez ceux de Chauvigny, cf. *Ibidem* ; de plus ce prénom est très courant à l'époque; enfin la famille de Chauvigny au XII^e siècle est alliée aux Plantagenêts, cf. Eug. et J. HUBERT, « L'origine de la parenté entre la famille de Chauvigny et les Plantagenêts », dans *Revue du Berry et du Centre*, 1927, p. 38-40, alors qu'Eudes de Châteauroux est un partisan fervent des Capétiens. Inversement, le fait que le frère d'Eudes, Hugues, soit devenu évêque de Poitiers peut faire songer à une famille d'extraction sociale élevée, mais l'Église admettait plus volontiers les hommes nouveaux que le monde laïc; et ce peut être la réussite du frère cardinal qui explique celle d'Hugues, puisque ce dernier a obligatoirement bénéficié de la faveur d'Alphonse de Poitiers frère de Louis IX; sur Hugues frère d'Eudes et évêque de Poitiers, cf. F. DUCHESNE, *Histoire de tous les cardinaux françois de naissance...*, t. II: *Preuves*, Paris, 1660, p. 183: lettre d'Eudes datée de Viterbe en 1257, mentionnant le don de reliques à son frère Hugues, alors chancelier de l'église de Tours; F. SCHILMANN, *Die Formularsammlung des Marinus von Eboli*, t. I (seul paru): *Entstehung und Inhalt*, Rome, 1929, p. 187, n° 1026, où Eudes obtient une faveur pour son frère devenu évêque; *Gallia christiana...*, t. II, Paris, 1720, col. 1185E-1186E: Hugues a été élu évêque après une vacance du siège de 5 ans, fin 1257 semble-t-il; on lit des actes de Hugues dans C. REDET, éd., *Cartulaire de l'évêché de Poitiers*, Poitiers, 1881 (*Archives historiques du Poitou*, t. X), p. 40-60; Hugues paraît avoir tenu vis-à-vis des pouvoirs séculiers des positions aussi fermes que celles de son frère, comme en témoignent ses conflits fréquents avec Alphonse de Poitiers, cf. *Gallia christiana... cit.*, et R. FAVREAU, *Le diocèse de Poitiers*, Paris, 1988, p. 56.

⁴⁰ Cf. A. MURRAY, *Reason and Society in the Middle Ages*, Oxford, 1978, p. 218-233 en particulier; une bonne partie de l'ouvrage de S. FERRUOLO, *The Origins of the University... cit.*, est consacrée à

Il est en tout cas certain que, si l'origine sociale n'était plus déterminante pour accéder aux prélatures, par contre le réseau des institutions ecclésiastiques et les recommandations dont un jeune clerc pouvait être l'objet jouaient un rôle essentiel dans les promotions, sans qu'on puisse le plus souvent saisir exactement ces mécanismes, mal documentés⁴¹. L'arrivée puis l'ascension extrêmement rapide et spectaculaire d'Eudes de Châteauroux au sein de l'Eglise parisienne sont difficiles à expliquer; elles peuvent être simplement liées aux aléas des pérégrinations étudiantes. Toutefois la durée des études de théologie rendait beaucoup plus hasardeuses les réussites dans ce secteur que, disons, dans celui des arts libéraux; je voudrais donc suggérer une piste.

On ne possède pas le moindre témoignage d'études accomplies en Berry, soit à Déols chez les religieux bénédictins où rien n'indique qu'une école ait existé, soit à Châteauroux, chez les franciscains dont l'obituaire copié au XVIII^e siècle paraît bien fantaisiste⁴². Selon moi, une explication plausible de la venue à Paris de ce jeune clerc berrichon sans relations sociales réside dans un séjour préalable, que je ne puis dater, à la cathédrale de Bourges, d'où il serait passé dans la capitale universitaire. Il convient pour étayer cette suggestion de restituer brièvement le contexte politique et social dans lequel les Capétiens ont définitivement mis la main, dans le second XII^e siècle, sur le haut Berry, c'est à dire Bourges et sa région.

Cette partie d'une province qui, depuis les temps carolingiens, avait toujours regardé vers le sud et la principauté aquitaine, fut la première sur laquelle les capétiens jetèrent leur dévolu, ce qui était relativement logique pour des gens venus du nord. Dans ce but,

ces questions, à travers l'examen des différents types de critiques objectées aux écoles séculières; il discute en particulier pp. 95-96 les opinions d'A. Murray; cf. aussi J. VERGER, *Les gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Age*, Paris, 1997, p. 38-43, 108-136.

⁴¹ Sauf dans le cas de la documentation pontificale; A. PARAVICINI BAGLIANI, *Cardinali... cit.*, a principalement tiré parti des mentions de recommandations qui s'y rencontrent pour reconstituer les groupes de familiers qui entouraient les cardinaux, par exemple ceux d'Eudes de Châteauroux, p. 210-212.

⁴² Cf. G. DEVAILLY, *op. cit.*, p. 481 note 2, sur le peu de valeur historique de cet obituaire; son éditeur, Eug. HUBERT, *Obituaire du couvent des Cordeliers de Châteauroux (1213-1782)*, Paris, 1885, démontre p. 63 qu'il ne faut pas confondre Eudes de Châteauroux avec un presque-homonyme, le franciscain Gérard Eudes de Châteauroux, de son véritable nom Guiral Ot, qui a vécu au siècle suivant († 1349) et était originaire visiblement du midi [cf. *Dictionnaire de spiritualité*, t. XI (1982), col. 1057; je remercie le Père L.-J. Bataillon pour cette identification].

ils ont à partir du second XII^e siècle noué des relations étroites avec la seigneurie de Sully, située immédiatement au nord de la petite portion de domaine royal, incluant Bourges, dont Philippe I^{er} était devenu propriétaire dès le XI^e siècle ; la dite seigneurie eût pu sans cela constituer un obstacle à l'extension et la maîtrise du domaine royal, situé depuis l'origine sur l'axe Paris/Orléans, et prolongé de ce fait sans réelle discontinuité jusqu'à Bourges⁴³. Cette alliance devint si étroite qu'on voit des membres de la famille de Sully occuper fréquemment l'archevêché de Bourges, contrôlé par la royauté, à partir de la fin du XII^e siècle⁴⁴. Mieux, avec Eudes de Sully, évêque de 1196 à 1208, la famille s'installe à la même époque sur le siège épiscopal parisien⁴⁵. On est tenté de penser que l'archevêque Simon de Sully, neveu du précédent et titulaire du siège métropolitain berrichon entre 1218 et 1232, a envoyé à Paris, au moment où prend son essor véritable l'université parisienne, les meilleurs des clercs de sa cathédrale, ou du moins qu'un réseau s'est établi entre les deux sièges, permettant aux étudiants désireux de poursuivre leur cursus de circuler d'un lieu à l'autre⁴⁶. J'ai dit qu'Eudes de Sully est l'auteur des statuts synodaux faisant de la formation des prêtres séculiers l'une des clefs de voûte de la réforme de l'Église; Eudes de Châteauroux a pu paraître le prototype de ce genre de pasteur à former. L'hypothèse serait gratuite si quelques faits ne venaient lui donner du poids. On possède l'exemple d'un autre clerc, ayant certes parcouru le chemin inverse (Paris/Bourges), mais qui atteste l'existence de liens étroits entre les deux cathédrales au début du XIII^e siècle, sous le contrôle et la protection de la royauté: il s'agit d'Etienne de Gallardon, l'un des clercs favoris de Philippe Auguste⁴⁷. Le

⁴³ Cf. G. DEVAILLY, *op. cit.*, p. 389-401.

⁴⁴ ID, *Ibidem*, tableau généalogique p. 486, et p. 389-390.

⁴⁵ Cf. B. Plongeron (dir.), *Le diocèse de Paris*, t. I, Paris, 1987, p. 102-104 [J. LONGERE]. La famille d'Eudes de Sully ne doit pas être confondue avec celle, du même nom, du précédent évêque parisien Maurice de Sully. Sur Eudes de Sully, voir aussi M. ROUSSET, *Positions des thèses de l'École des chartes* (1910), p. 163-167; J. W. BALDWIN, *Philippe Auguste*, Paris, 1991, index p. 691, s. v.

⁴⁶ Les oeuvres aussi circulaient entre les deux lieux, cf. O. Pontal, *op. cit.*, p. 76: Alain de Lille a dédié son *Pénitentiel*, écrit vers 1196, à Henri de Sully, frère d'Eudes et archevêque de Bourges entre 1183 et 1200.

⁴⁷ Cf. L. DELISLE, « Étienne de Gallardon, clerc de la chancellerie de Philippe Auguste, chanoine de Bourges », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 60 (1899), p. 5-44; l'auteur explique par ce transfert de la chancellerie royale au chapitre de Bourges, p. 17, comment la célèbre anecdote du

cartulaire de Bourges attestait par ailleurs qu'Eudes de Châteauroux connaissait bien le chapitre cathédral de cette ville: il y nommait, dans une lettre, les chanoines ses « amis »; de là à penser qu'il fut membre du chapitre, il y a un pas que rien, sinon une mention douteuse, ne permet de franchir; il a dû pour le moins faire partie des clercs de la cathédrale⁴⁸. Le premier sermon datable qu'il ait prêché est de 1226, comme on l'a vu. Fut-il prononcé à Paris, où l'on trouve Eudes maître en théologie trois années plus tard, ou dans la capitale berrichonne, où il aurait gardé des liens, voire une prébende? Le sermon est un encouragement explicite à prendre la croix, ce qui incite Nicole Bériou à le dater postérieurement à février 1226, date à laquelle le légat pontifical Romain Frangipani commissionne officiellement les prédicateurs de la croisade⁴⁹. A mon avis, le sermon aurait pu aussi bien être prononcé lors du concile tenu à Bourges le 17 mai, qui

dialogue entre Philippe Auguste et Pierre le Chantre a pu figurer dans le cartulaire du chapitre constitué par E. de Gallardon, aujourd'hui le manuscrit de Paris, B.N.F., N.A.L. , 1274, aux f. 299-299v°; cf. l'édition du texte dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 2 (1841), p. 398-401, corrigée par L. Delisle, *art. cit.*, p. 23-24. Sur une mention possible d'Eudes de Châteauroux dans ce manuscrit, voir la note suivante.

⁴⁸ Cf. L. de RAYNAL, *op. cit.*, p. 227 note 2, copié par l'abbé Caillaud, *op. cit.*, p. 26 note 1; on doit ici faire confiance à Raynal qui cite une lettre de 1237 copiée au f. 148 du « grand cartulaire de Saint-Etienne de Bourges », puisque ce cartulaire a été très abîmé dans l'incendie de 1859 (sur cet épisode voir G. DEVAILLY, *op. cit.*, p. 11, et L. DELISLE, *art. cit.*, p. 9). En se fondant sur l'obituaire de Bourges, G. THAUMAS DE LA THAUMASSIERE, *Histoire de Berry...*, Paris, 1689, p. 344, fait d'Eudes un chancelier de la cathédrale. P. GUÉRIN, *art. cit.* (de 1920), récuse p. 5 cette assertion en jugeant le texte de La Thaumassière « fort suspect ». Il est possible en effet que les clercs de Bourges aient voulu compter parmi leurs donateurs un berrichon devenu célèbre dans l'Église. Cela aurait toutefois difficilement pu être crédible sans que le futur cardinal ait jamais fréquenté l'église métropolitaine. Ainsi, l'un des cartulaires préservés du chapitre de Bourges, aujourd'hui le manuscrit B.N.F., N.A.L. 1274, contient au f. 55 (document numéroté 31) un acte de 1225 rubriqué en rouge: *De domo Domini Guillelmi Bonis empta ab Odone cantore bituricensi et ab ipso data in proprium cantorie*; l'archevêque Simon de Sully (1218-1232) y confirme et corrobore la vente au chantre de la cathédrale de Bourges, Eudes, par deux clercs berrichons, de la maison du clerc défunt Guillaume Bonis; la maison est située dans le cloître, et l'acheteur désire qu'elle demeure la propriété perpétuelle de la chantrerie, à condition que le titulaire de cet office paie une rente annuelle de cent livres parisis au chapitre de Bourges, destinée à célébrer l'anniversaire du dit acheteur, Eudes. Si un seul parmi les nombreux « Eudes » du cartulaire devait être le nôtre, ce serait très probablement celui-ci; cela expliquerait la présence d'Eudes de Châteauroux dans l'obituaire. Le cardinal a fait de nombreux legs, dont celui de ses manuscrits aux Dominicains d'Orvieto, à l'intention d'anniversaires, cf. A. PARAVICINI BAGLIANI, *op. cit.*, p. 205-207, et note 9 p. 205 (legs de manuscrits).

⁴⁹ N. BERIOU, *art. cit.*, p. 92; l'auteur le suppose dès 1226 fréquentant les écoles de théologie parisienne, *Ibidem*.

lance officiellement la croisade, mais aussi lors du concile de Paris de fin janvier 1226, où le roi se croise officiellement, voire à la fin de l'année 1225⁵⁰.

On ne peut répondre, mais il est possible d'appuyer encore davantage l'hypothèse d'un passage par Bourges en tirant parti des sermons. Nous sommes en Italie une quarantaine d'années plus tard, en 1267 exactement, et Eudes de Châteauroux devenu cardinal-évêque de Tusculum prêche à la Portioncule pour la fête de saint François devant ses fils spirituels et sans doute la curie. Il commence par un souvenir personnel, évoquant une verrière de l'église où il contemplait, enfant, la parabole du bon Samaritain, sans donner la moindre précision sur le bâtiment dont il s'agit⁵¹. Or les dates de la reconstruction de la cathédrale de Bourges, et de l'achèvement de ses verrières, où figure parmi les plus célèbres la parabole évoquée, correspondent parfaitement au séjour à Bourges d'un jeune homme dans le premier tiers du XIII^e siècle⁵². On ne peut

⁵⁰ N. BERIOU, *art. cit.*, p. 92, écarte l'hypothèse de mai 1226 parce que le sermon est un appel à la croisade: il ne pourrait donc qu'être antérieur à son début. On peut aussi penser que la prédication de croisade continuait durant et après le déclenchement officiel de l'expédition. D'autre part, un concile précédent, où le roi était absent, s'est tenu à Bourges même le 30 novembre 1225, sous la direction du légat pontifical; Eudes de Châteauroux a pu y donner son sermon. Enfin, sur les cinq sermons que Philippe le Chancelier a donné sur la même affaire (la croisade de 1226), et qu'analyse N. BERIOU, *art. cit.*, le second fut prononcé selon toute probabilité lors du concile de Paris de fin janvier 1226, ou très peu après, voir les arguments convaincants de C. MAIER, « Crisis, Liturgy and the Crusade in the Twelfth and Thirteenth Centuries », dans *The Journal of Ecclesiastical History*, t. 48/4 (1997), p. 628-657, ici p. 644; or ce sermon possède une histoire biblique en commun avec celui d'Eudes, cf. *Ibidem* p. 647 (sermon de Philippe) et p. 653 avec la note 127 (sermon d'Eudes), le récit du siège de Ai par les Israélites (Jos. 8, 26); Eudes bachelier aurait-il repris en écho un passage d'un sermon de maître Philippe? Sur le détail des événements politico-religieux, cf. Ch. PETIT-DUTAILLIS, *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII (1187-1226)*, Paris, 1894, p. 290 sq. ; G. SIVERY, *Louis VIII le lion*, Paris, 1995, n'ajoute rien sur ce point.

⁵¹ Texte cité par J. -G. BOUGEROL, « Saint François dans les sermons universitaires », dans *Francesco d'Assisi nella storia*, t. I, Rome, 1983, p. 173-199, ici p. 175-176; il se trouve dans le manuscrit de Rome, AGOP XIV, 34, f. 127 (RLS n° 465). N. BERIOU, « De la lecture aux épousailles. Le rôle des images dans la communication de la Parole de Dieu au XIII^e siècle », dans *Cristianesimo nella storia*, t. 14 (1993), p. 535-568, reprend cet exemple pour montrer qu'il faut sans doute nuancer la métaphore de Grégoire le Grand, sans cesse réitérée par les auteurs médiévaux, concernant les images comme « Bible des pauvres »; elle suggère, à juste titre à mon avis, le rôle pédagogique de la prédication pour aider à comprendre les images, en particulier lorsque l'exégèse n'en est pas traditionnelle, comme c'est en l'occurrence le cas, cf. p. 538-540.

⁵² Cf. R. BRANNER, *La cathédrale de Bourges et sa place dans l'architecture gothique*, Paris-Bourges, 1962, p. 35-63 sur la première phase de construction (1195-1214), en particulier la conception des fenêtres hautes, entre 1205 et 1214; chronologie synthétique p. 72. Voir aussi le *Corpus*

prouver qu'Eudes de Châteauroux faisait bien allusion à la cathédrale de Bourges, mais on est tenté de le supposer. Un autre indice, au sein de sa prédication, va dans ce sens: deux sermons à coup sûr, peut-être trois, sont consacrés à l'archevêque saint Guillaume de Bourges (1200-1219), le constructeur de la nouvelle cathédrale, dont l'aura, même s'il fut canonisé, n'a pas réellement dépassé le Berry⁵³. C'était l'oncle de Philippe Berruyer, lui aussi devenu archevêque de Bourges du vivant d'Eudes, qui consacre la Sainte-Chapelle en sa compagnie en 1248⁵⁴. Une vingtaine d'années plus tard, ce n'est sans doute pas un hasard si le cardinal instruit pour la curie, mais en vain, son procès de canonisation (1266)⁵⁵.

J'ai dû en rester jusqu'ici au niveau des hypothèses, même si certaines paraissent séduisantes. Il est temps de passer à la partie de l'existence d'Eudes de Châteauroux la mieux documentée, qui débute à Paris en 1229. Auparavant, quelques conclusions peuvent être tirées de ce début de carrière, en le comparant à d'autres trajets. On connaît mal les origines sociales des maîtres parisiens de la fin XII^e-début XIII^e siècle: on peut simplement affirmer, avec cet exemple et d'autres, que les origines modestes

vitrearum, Francie (série complémentaire), t. II, Paris, 1981, p. 168, qui date la mise en place des des vitraux « avant 1214 ». Le vitrail du bon Samaritain a fait l'objet d'une étude particulière de L. GRODECKI, « Le Maître du Bon Samaritain de la cathédrale de Bourges », dans *The Year 1200: a Symposium*, New York, 1975, p. 339-351.

⁵³ On peut en lire le texte entre autres dans le manuscrit de Rome, Bibl. Angelica, 157, f. 93va-96ra (RLS n° 990) et ff. 96ra-96vb (RLS n° 991). J'ai comparé ces sermons avec la *Vita* de saint Guillaume, éd. dans *Analecta bollandiana*, t. 3 (1884), p. 271-361, car elle est d'après l'éditeur l'œuvre d'un contemporain de l'archevêque: aucune similitude évidente ne m'est apparue. Un troisième sermon (RLS n° 75) est rubriqué: *Sermo in prima dominica post epiphaniam Domini et de sancto Guillelmo bituricensi*, mais la seconde partie de la rubrique est raturée dans le manuscrit de Rome, AGOP XIV, 31, f. 150rb; ce n'est pas le cas dans le manuscrit de Paris, B.N.F., latin 12423, f. 77vb; je n'ai pas lu le texte.

⁵⁴ A propos de cette consécration, ajouter aux ouvrages signalés note 36 celui du comte Riant, *Exuviae sacrae constantinopolitanae...*, Genève, 1877-1878. Cf. t. II, p. 136-137, le doc. LXXXI où Eudes de Châteauroux confirme et augmente les indulgences concédées par Innocent IV; il y évoque sa consécration de la Sainte-Chapelle et les évêques qui l'entouraient. Les deux documents sont publiés par J. de Laborde, *Layettes... cit.*, n° 3652 (Innocent IV) et 3666 (Eudes), d'après les originaux conservés aux Arch. nat.; ils sont adressés aux archevêques et évêques présents lors de la consécration par Eudes de Châteauroux: le premier sur la liste est l'archevêque de Bourges.

⁵⁵ Cf. A. VAUCHEZ, *op. cit.*, pp. 343-347, et à l'index des noms de personnes, p. 744; le rôle majeur d'Eudes de Châteauroux ressort du procès de canonisation, conservé dans le manuscrit du Vatican, latin 4019; sur l'enlèvement du procès, voir A. VAUCHEZ, p. 73 note 6.

n'empêchent pas la réussite. Cela a toujours été vrai dans l'Église; il est probable que la naissance de l'université accentue ce phénomène, au point de provoquer le développement d'une littérature polémique sur le thème de l'arrivisme. Il faut sans doute, si l'on suit la plupart des spécialistes, distinguer sur ce plan les carrières des canonistes de celles des théologiens⁵⁶. Sous cet angle enfin, on ne sera pas surpris qu'il s'avère impossible d'établir des relations mécaniques entre les origines sociales des clercs, lorsqu'elles sont décelables, et leurs prises de position théoriques, ainsi dans le cas de la querelle qui a agité l'université parisienne, dans la première moitié du XIII^e siècle, à propos de la pluralité des bénéfices. Dira-t-on que les clercs d'origine aisée s'y opposent, et qu'au contraire les clercs pauvres en seraient partisans? Le cas d'Éudes de Châteauroux, farouche adversaire de ce système bien qu'apparemment sans ressources autres, et la figure inverse de Philippe le Chancelier, ardent défenseur de la pluralité, pourtant de famille noble, fils naturel et parent de prélats, qui s'est heurté frontalement à l'évêque de Paris Guillaume d'Auvergne sur ce thème, donnent à réfléchir⁵⁷. Cela dit,

⁵⁶ Cf. les ouvrages cités note 39, et ajouter J. W. BALDWIN, « Masters at Paris from 1179 to 1215. A social Perspective », dans *Renaissance and Renewal in the Twelfth Century*, éd. R. L. BENSON et G. CONSTABLE, Toronto-Buffalo-London, 1991², p. 138-172: « The low percentage of masters drawn from the high aristocracy is fairly certain... we are led to the conclusion that teaching at Paris was regarded as a vehicle of upward social mobility to improve one's standing in society » (p. 151); ID., « Studium et regnum. The penetration of University Personnel into French and English Administration at the Turn of the Twelfth Century », dans *Revue des études islamiques*, t. 44 (1976), p. 199-215: l'auteur montre que le phénomène d'intrusion des gradués, surtout des décrétistes, dans le personnel administratif de la monarchie est plus tardif en France, guère antérieur au règne de Louis IX et même à 1250; J. VERGER, *L'essor... cit.*, p. 86 sq., en particulier p. 89 sur le moindre succès des théologiens séculiers par rapport aux Mendiants et surtout aux canonistes; la synthèse de F. Autrand, « L'apparition d'un nouveau groupe social », dans *Histoire de la fonction publique en France*, dir. M. PINET, T. I, *Des Origines au XV^e siècle*, Paris, 1993, p. 311-443.

⁵⁷ La querelle est évoquée par Thomas de Cantimpré dans le *Bonum uniuersale de apibus* : l'auteur fut témoin oculaire de l'assemblée de 1238, convoquée par l'évêque de Paris Guillaume d'Auvergne chez les dominicains pour, ce sont les mots du chroniqueur, poser le problème (*quaestio*), discuter (*disputatio*), et trancher (*determinatio*); cf. la présentation et la traduction partielle (seuls les *exempla* sont donnés) d'H. PLATELLE, *Les exemples du Livre des abeilles*, Paris, 1997, p. 83-85, où la damnation de Philippe le Chancelier pour cause de cumul des bénéfices est narrée. Sur la lutte menée par Philippe contre l'évêque, mais aussi l'immense majorité des maîtres, dès 1235 où une dispute solennelle avait déjà décidé contre la pluralité, cf. M.-M. DUFEIL, *Guillaume de Saint-Amour et la polémique universitaire parisienne (1250-1259)*, Paris, 1972, p. XXVI-XXVIII, et p. 55. La prédication universitaire de l'année 1230-1231, étudiée par M.-M.

il est indéniable que l'arrivée au *studium* parisien constitua pour le jeune clerc berrichon un formidable moyen de réussite; il nous paraît d'autant plus caractéristique de l'université de ce temps que le principal moteur de cette ascension ait été la prédication. Grâce à son talent dans ce domaine, Eudes de Châteauroux devait très rapidement fréquenter la cour royale, ensuite accompagner Louis IX en croisade et tenir à ses côtés un rôle essentiel; c'est ce souverain qui probablement avait incité Innocent IV à faire de lui un cardinal⁵⁸, de sorte qu'il servit des papes français, et aussi, en même temps que les intérêts de l'Église universelle, ceux de son pays natal, dans la décennie 1260. Du Berry tout juste devenu capétien à la curie et au collège cardinalice où les rivalités nationales ont remplacé celles entre les familles de la noblesse romaine, le parcours est impressionnant, structuré par les trois principales institutions auxquelles il ait eu affaire durant son existence: l'université, l'Église, l'État.

Eudes de Châteauroux prédicateur: un grand entre l'université, l'Église et l'Etat.

DAVY, *op. cit.*, résonne déjà très largement du problème, qu'il s'agisse des pratiques jugées simoniaques de la Curie, ou des excuses alléguées par les étudiants pour jouir de prébendes dont la cure d'âme est assurée par des vicaires; Eudes de Châteauroux y juge la pluralité des bénéfices une « monstruosité », voir en particulier le sermon du manuscrit de Paris, B.N.F. N.A.L. 338, f. 106-109v (*RLS* n°554), édité partiellement par M.-M. Davy, p.195-201, qui ne donne cependant pas les passages les plus virulents. Le même manuscrit contient un sermon de Philippe le Chancelier, donné le 6 avril 1230, à Orléans, aux étudiants exilés suite à la grève de 1229 évoquée plus loin (éd. Davy *cit.*, pp. 167-177); il les soutient contre Guillaume d'Auvergne et la royauté, comme Eudes de Châteauroux les a soutenus un an plus tôt environ contre les mêmes, voir ci-dessous, mais de façon plus modérée (le parallèle est souligné par L.-J. BATAILLON, *Les crises... cit.* note 14, p. 156); donc, au sein du groupe des maîtres en théologie, les alliances changeaient selon les problèmes et les affinités, on ne peut parler aussi simplement que le font certains auteurs d'oppositions entre eux et le chancelier, ou entre les maîtres qui sont issus du chapitre et les autres régents. Ce qui en tout cas me paraît certain, c'est qu'Eudes de Châteauroux n'est pas devenu chancelier en 1238 par hasard, à la place de Guiard de Laon qui avait lui-même remplacé Philippe: deux rigoristes sur la question de la pluralité ont de toute évidence succédé à un partisan du cumul.

⁵⁸ On n'en possède aucune preuve formelle, mais la personnalité d'Eudes de Châteauroux convenait aux deux hommes: le roi le connaissait désormais bien et l'avait apprécié comme prédicateur; le pape qui s'apprêtait à entamer le grand combat contre Frédéric II avait besoin de théologiens, cf. B. SMALLEY, *The Gospels in the Schools (c.1100-c.1280)*, Londres, 1985, p. 143; M.

On possède plus de mille sermons d'Eudes de Châteauroux dans les manuscrits; savoir s'il ont tous été effectivement prêchés est une question délicate, qu'il n'y a pas lieu de traiter ici. Disons qu'une grande partie l'a indéniablement été, même si la forme écrite sous laquelle ils nous sont parvenus a subi des remaniements par rapport au discours entendu par les auditeurs⁵⁹. Le choix des trois thèmes ci-dessus pour esquisser une présentation rapide du contenu de cette prédication se justifie de plusieurs façons: les traits les plus saillants de la biographie du personnage découlent des rapports, parfois conflictuels, entre ces institutions; l'historiographie offre en la matière d'abondantes ressources bibliographiques; la présentation matérielle des sources permet de choisir, parmi cette masse impressionnante de sermons, ceux que l'historien souhaite transcrire et étudier.

Les collections de sermons qui nous ont transmis ces textes sont en effet pour l'essentiel des collections d'auteur, c'est à dire que c'est Eudes de Châteauroux lui-même qui a fait copier ces manuscrits dans son *scriptorium* cardinalice. L'étude de la tradition manuscrite montre que ce travail de compilation a débuté dès son arrivée dans l'État pontifical, au retour de la croisade, a produit deux éditions, en a préparé une troisième qui n'a pu voir le jour faute de temps: l'auteur est décédé avant sa réalisation, mais des traces, évidentes, de sa préparation en subsistent⁶⁰. Le résultat est très satisfaisant pour l'historien: les sermons sont soigneusement classés selon la liturgie, en distinguant celle du temps et celle des saints; une troisième catégorie extrêmement intéressante, et qui ne cesse de prendre de la consistance au fur et à mesure que le

Paris dit expressément que c'est Louis IX qui l'a voulu pour légat de la croisade, *Chronica maior*, éd. H. R. LUARD, 7 t., Londres, 1872-1884, ici t. IV, p. 488 sq.

⁵⁹ On trouvera de nombreux exemples de remaniements du texte en vue de son édition dans B. HAUREAU, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, t. VI, Paris, 1893, p. 200-219, ainsi p. 201 sq.; l'auteur y effectue en effet le relevé des sermons d'Eudes contenus dans le manuscrit de Paris, B.N.F., N.AL. 338, qui rassemble des reportations, de l'avis de tous ceux qui l'on étudié [M.-M. DAVY, *op. cit.*; R. RUSCONI, « Reportatio », dans *Dal pulpito alla navata... = Medioevo e Rinascimento*, t.3 (1989)]. Devenu cardinal, Eudes a ensuite souvent repris ces sermons pour les éditer, dans des manuscrits, beaucoup plus nombreux, qu'il a fait copier dans son *scriptorium*, voir ci-dessous: il les a alors partiellement réécrits, sans que les modifications empêchent de voir qu'il s'agit à l'origine d'un même discours. Sur ces différentes catégories de manuscrits, voir mon art. cité *supra*.

⁶⁰ Cf. encore mon art. , p. 115 sq.

cardinal remanie ses collections, concerne des sermons dont l'occasion fut « extra-liturgique », si l'on peut parler ainsi. Un très grand nombre de ces sermons est rubriqué: lorsqu'il s'agit d'un dimanche, d'une fête du Christ ou d'un saint, la rubrique se cantonne le plus souvent à repérer ce jour dans l'année liturgique, et ne permet pas de préjuger de l'intérêt particulier du texte; dès la première édition cependant, le cardinal avait tenu à signaler, par une rubrique plus circonstanciée, les sermons dont la date liturgique coïncidait avec un événement, religieux ou politique le plus souvent, particulièrement important à ses yeux, au point qu'il avait fait en réalité l'objet de son discours. On peut donc grâce à ces rubriques opérer un choix, puisque de toute façon, la masse de la documentation conservée interdit à un unique historien d'en prendre la mesure. De ce point de vue, la troisième catégorie, composée des sermons *de casibus*, liés « aux hasards », c'est à dire à un événement précis, a tendu progressivement à constituer une série autonome, précisément parcequ'elle regroupait des discours fortement liés à l'actualité⁶¹. Il va de soi qu'ils offrent une matière de choix pour qui veut juger des objectifs précis et éventuellement de la pertinence de la prédication d'Eudes de Châteauroux: d'abord parcequ'ils sont fréquemment datables; ensuite parcequ'on en peut souvent conjecturer le public, quand ce dernier n'est pas explicitement mentionné par la rubrique.

Parmi ces sermons dont les circonstances de la prédication sont connus, j'ai privilégié pour les raisons déjà dites ceux relatifs à l'université, à l'Église et à l'État. Il me semble en effet qu'au cours du XIII^e siècle, un tournant s'opère dans l'économie générale qui agence les relations entre les grandes institutions de la Chrétienté. Alors que jusqu'ici, de façon intensifiée à la suite de la réforme grégorienne, le dialogue souvent conflictuel du *sacerdotium* et du *regnum* avait structuré l'ensemble des relations de pouvoir au sein du monde chrétien, un terme nouveau vient bouleverser cette configuration séculaire, le *studium*. L'évolution a surtout été mise en évidence pour le XIV^e siècle, qu'on songe au

⁶¹ L. Delisle, dans son compte-rendu de l'éd. PITRA, *Analecta... cit.*, avait déjà signalé l'importance de cette catégorie de sermons et de certaines rubriques [*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 49 (1888), p. 270-272].

conflit de Philippe le Bel et Boniface VIII⁶². Je crois qu'il faut la faire remonter à l'apparition même de l'institution universitaire, au tournant des XII^e-XIII^e siècles⁶³. Ce qui ne signifie d'ailleurs pas que les termes anciens du conflit aient disparu, comme le prouve la lutte à mort entre Frédéric II et la papauté; conflit auquel Eudes de Châteauroux prit naturellement part dans le camp pontifical. Mais l'existence de l'université, ne serait-ce que comme instance possible de médiation, rendait déjà ce rapport plus complexe, il suffit d'évoquer les efforts de Frédéric lui-même pour créer une université à Naples, dans le royaume qui formait le cœur de son empire; mais aussi ceux, parallèles, d'Innocent IV pour créer un *studium* permanent à la Curie⁶⁴. Le point essentiel, c'est que l'université est devenue l'une des sources majeures d'autorité doctrinale en Chrétienté; la compter à ses côtés est un enjeu crucial. Pour le roi de France en particulier, le premier à avoir délibérément profité de l'affaiblissement réciproque que le conflit Papauté/Empire engendrait pour les deux protagonistes, par exemple en avançant la théorie du roi « empereur en son royaume », il n'était évidemment pas indifférent que la nouvelle institution universitaire, garante de l'orthodoxie théologique, fût apparue en son territoire⁶⁵. Eudes de Châteauroux, jeune clerc berrichon récemment intégré à ce territoire, participa durant sa carrière à la

⁶² Cf. S. MENACHE, « La naissance d'une nouvelle source d'autorité : l'université de Paris », dans *Revue historique*, t. 544 (1982), p. 305-327.

⁶³ Cf. H. GRUNDMANN, *art. cit.* note 20.

⁶⁴ Pour Frédéric II, voir E. KANTOROWICZ, *L'empereur Frédéric II*, Paris, 1987, qui insiste p. 131 sur le fait qu'il s'agit d'une « université d'État »; voir aussi D. ABULAFIA, *Frederick II, a Medieval Emperor*, Oxford, 1988, qui indique p. 163 que cette université a rapidement produit des propagandistes. Pour le *studium* de la Curie, voir R. CREYTENS, Le « *studium curiae romanae* » et le Maître du Sacré Palais, dans *Archivum Fratrum Praedicatorum*, t. 12 (1942), p. 5-83, et A. PARAVICINI BAGLIANI, « La fondazione dello « *studium curiae* ». Una rilettura critica », dans *Luoghi e metodi di insegnamento nell'Italia medioevale (secoli XII-XIV)*, a cura di L. ARGAN, O. LIMONE, Galatina, 1989, p. 59-81 [repris dans ID., *Medicina e scienze della natura alla corte dei papi nel duecento*, Spoleto, 1991, p. 363-390].

⁶⁵ Sur le XIII^e siècle, « siècle de l'établissement de la souveraineté royale », voir J. KRYNEN, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, 1993, p. 69 sq. Sur les rapports complexes entre royauté, pape et maîtres à l'origine de l'université de Paris, J. VERGER, « À propos de la naissance de l'université de Paris: contexte social, enjeu politique, portée intellectuelle », dans *Schulen und Studium im sozialen Wandel des hohen und späten Mittelalters*, hrsg. J. FRIED, Sigmaringen, 1986, p. 69-96 [repris dans ID., *Les universités françaises au Moyen Age*, Leyde-New York-Köln, 1995, p. 1-36].

direction de ces trois institutions, parfois en même temps. C'est entre autres, je crois, ce qui fait le prix de sa prédication.

L'université

L'université de Paris n'a pas seulement permis à Eudes de Châteauroux de sortir de l'ombre; lorsqu'il fut installé en Curie, c'est à lui, et à ceux de ses confrères que leur passé recommandait, tel son collègue Hugues de Saint-Cher, que l'on confia les affaires où étaient impliqués des universitaires⁶⁶.

Le 18 mars 1229, Eudes de Châteauroux a prononcé devant l'université de Paris un sermon dont A. Callebaut a démontré, il y a longtemps, l'importance historique⁶⁷. Face à la royauté, à l'évêque de Paris et au légat pontifical Romain Frangipani, il prenait le parti des étudiants qui demandaient justice de la répression sauvage et aveugle menée par le prévôt de Paris et ses hommes, suite à des incidents survenus durant le carnaval précédent entre des étudiants et des bourgeois dans le bourg de saint Marcel; c'est au pape que l'orateur demandait implicitement son arbitrage. L'ensemble des autorités, tant ecclésiastiques que laïques, ayant dans un premier temps pris parti contre les étudiants, les maîtres comme un privilège royal les y autorisait avaient suspendu leurs lectures; le sermon d'Eudes de Châteauroux comme cette grève n'ayant pas eu l'effet immédiat escompté, les maîtres allèrent plus loin et dispersèrent l'université, tandis que les parties adverses s'engageaient dans une longue bataille pour faire valoir leurs droits auprès de la curie. Le pape Grégoire IX finit, près de deux années plus tard, par donner raison aux étudiants et aux maîtres: l'octroi en avril 1231 de la bulle *Parens scientiarum* à l'université, que les historiens ont appelée à la suite du père Denifle la « grande charte »

⁶⁶ Eudes de Châteauroux et Hugues de Saint-Cher ont été promus cardinaux ensemble, cf. A. PARAVICINI BAGLIANI, *Cardinali... cit.*, t. I, p. 164; ce n'est évidemment pas dû au hasard, mais au besoin de la part du pape de théologiens de valeur et à sa volonté de se concilier le roi de France, cf. note 57 *supra*.

⁶⁷ A. CALLEBAUT, *Le sermon historique... cit.*, p. 101 *sq.* pour les événements, d'après M. PARIS, *éd. cit.*, t. III, p. 167, qui se révèle la meilleure source. Voir aussi H. RASHDALL, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, t. I, Oxford, 1936² (éd. augmentée par F. M. POWICKE et A. B. EMDEN), p. 336 *sq.*

de l'institution, consacrait cette victoire et l'appui confirmé du pontife romain⁶⁸. Malgré la vigueur de son discours, qui a obligatoirement joué un rôle dans la décision postérieure du pape, Eudes de Châteauroux est sans doute apparu aux diverses autorités concernées davantage comme un homme de conciliation que de combat: en effet, malgré la dispersion de l'université, il n'a pas quitté Paris durant la grande grève, puisqu'un manuscrit contenant des reportations de sermons prononcés durant l'année liturgique universitaire 1230-1231 montre sa grande activité durant cette période, aux côtés de religieux franciscains, dominicains et d'autres orateurs séculiers⁶⁹. Ce manuscrit, par rapport aux événements décrits ci-dessus, pose d'ailleurs un problème que personne à ma connaissance n'a relevé: si la dispersion évoquée fut aussi totale que le donnent à penser les chroniqueurs contemporains et, après eux, les historiens, comment expliquer qu'on possède une série de reportations correspondant exactement, pour les dates extrêmes des discours qu'elle contient, à l'année universitaire? Qui plus est, la présence parmi les orateurs d'Eudes de Châteauroux, dont j'ai évoqué le rôle dans l'affaire, mais aussi du chancelier Philippe, partisan également des étudiants et adversaire virulent de l'évêque Guillaume d'Auvergne, oblige à écarter l'hypothèse que seuls des maîtres « non grévistes » seraient représentés dans le manuscrit; enfin, le fait que les étudiants ont constitué l'essentiel, sinon la totalité de l'auditoire de ces sermons, prouve que tous n'avaient pas fui Paris. Il faut donc ramener à des proportions plus réduites les effets de la grande dispersion de 1230-1231; et constater que la fermeté des principes chez Eudes de Châteauroux, n'excluait pas la recherche du compromis. Ce trait de son caractère, la capacité à négocier et résoudre les conflits, tant disciplinaires que doctrinaux voire politiques, ressort de fait nettement de son activité ultérieure, et explique sans doute une part de sa carrière⁷⁰.

⁶⁸ Sur la portée de ce texte, P. R. MCKEON, « The Status of the University of Paris as *Parens scientiarum* », dans *Speculum*, t. 39 (1964), p. 651-675.

⁶⁹ C'est le manuscrit plusieurs fois évoqué de Paris, B.N.F., N.A.L. 38, étudié et partiellement édité par M.-M. DAVY, *op. cit. supra*.

⁷⁰ L'un des épisodes les plus notables de ce rôle de médiateur est illustré par l'action commune en 1246 du cardinal-légat et du roi de France dans la résolution de la querelle liée à la succession de la maison de Flandre, querelle dite des Avesnes et des Dampierre, du nom des héritiers de la comtesse Marguerite de Flandre issus de deux lits différents, en compétition pour

Durant toute la période qui va de 1229 à 1244, date de son accession au cardinalat, l'université dans tous ses aspects est au coeur de ses préoccupations. Cela va des sermons adressés aux étudiants, encouragés à poursuivre leurs études, et non la gloire⁷¹, à une sévère bataille menée contre la pluralité des bénéfices⁷², en passant par une

s'exclure mutuellement de l'héritage; les actes en sont édités par A. TEULET, *Layettes... cit.*, t. II, Paris, 1866, n° 3403 à 3553; voir en particulier le n° 3534 qui débute ainsi: *Ludouicus, Dei gratia Francie rex, et Odo, eadem gratia Tusculanus episcopus, apostolice sedis legatus...*. La mise sur le même plan des deux hommes en dit long sur le poids du légat.

⁷¹ On doit penser d'abord au fait que dans la majorité des cas, au moins durant la période universitaire de sa carrière, l'auditoire du cardinal a compris un nombre important d'étudiants, tenus par les statuts de l'université à assister aux prédications: le manuscrit de Paris, B.N.F., N.A.L. 338, en témoigne abondamment. D'autre part, un simple relevé des manuscrits de la seconde édition, c'est à dire ceux de Rome (AGOP et Bibliothèque Angelica, cf. mon art. cité p. 114-115), donne les sermons suivants rubriqués *ad scholares*: RLS n° 64 (AGOP XIV, 31, f. 126va-128ra); n° 74 (AGOP XIV, 31, f. 148rb-150rb); n° 93 (AGOP XIV, 31, f. 183va-186ra); n° 96 (AGOP XIV, 31, f. 188ra-190ra, transcription partielle J.-B. PITRA, *op. cit.*, p. 215 sq.); n° 174 (AGOP XIV, 32, f. 90rb-92rb, rubriqué *ad clericos chori parisiensis*, mais des étudiants en théologie en faisaient évidemment partie, comme le prouve la rubrique du n° 284 ci-dessous); n° 192 (AGOP XIV, 32, f. 111rb-112vb; c'est le sermon prononcé en 1229 après le meurtre des étudiants parisiens); n° 202 (AGOP XIV, 32, f. 124rb-126rb, même remarque que pour le n° 174); n° 208 (AGOP XIV, 32, f. 132vb-133vb); n° 284 (AGOP XIV, 32, f. 239ra-240vb, rubriqué *ad canonicos et scholares*). On ajoutera le RLS n° 213 (AGOP XIV, 32, f. 138va-140va), *Ad pauperes scholares de Lupara*, c'est à dire aux pauvres étudiants boursiers du collège du Louvre, sur le thème biblique d'Amos 2, 10: *Adduxi uos per desertum quadraginta annis*; ces étudiants sont invités à ne pas se décourager, selon une argumentation peu originale mais solide: les pauvres, selon Mt 19, 21-24, entreront plus facilement au Paradis (f. 138vb); Dieu a voulu par la pauvreté éprouver ses véritables amis, tandis que les simulateurs fuient l'adversité (f. 139ra); Dieu a ainsi voulu rendre la récompense finale plus belle, comme la terre promise aux Hébreux fut plus belle après l'épreuve de la traversée du désert (f. 139vb); Dieu a voulu que nous préservions l'essentiel au détriment de l'accessoire, ainsi que nous dédaignons les habits neufs (f. 140ra); le sermon étant donné au milieu du Carême (4^e dimanche de Carême), l'orateur évoque les indulgences pontificales octroyées aux chrétiens en ce temps de pénitence, et insiste sur le devoir de ces derniers de profiter de ce moment pour aider les pauvres étudiants par des aumônes, en se souvenant qu'eux-mêmes ont pu être pauvres autrefois; il conclut (f. 140va): *Non renuamus ergo fratres indulgentiam quam benignitas et largitas apostolica nobis transmittit, sed eam cum deuotione recipiamus; etiam sine omni indulgentia, elemosinas nostras fratribus nostris, pauperibus scolaribus scilicet, erogare debemus et ad memoriam reuocare, quia plures in nobis pauperes fuerunt*. Pense-t-il à ses propres études?

⁷² Cf. *supra* note 56; parmi beaucoup d'autres, on peut ajouter ce passage, tiré d'un sermon sur saint Dominique (RLS n°652), éd. A. M. WALZ, « *Odonis de Castro Radulphi S.R.E. Cardinalis Episcopi Tusculani sermones sex de sancto Dominico* », dans *Analecta sacri ordinis fratrum predicatorum*, t. 33 (1935), p. 30-79 (174-233), ici p. 57: *Quando enim queritur a theologis: Uos habetis magnos redditus, quid facitis de eis? Non habetis nisi unicum seruientem. Uel: Quare tenetis duas prebendas, respondent quod oportet multa expendere in libris*.

attention soutenue et sympathique portée à de récents arrivants sur la scène universitaire parisienne, les Mendians⁷³. Sans oublier les conflits doctrinaux dont je n'évoquerai que le plus célèbre, celui concernant le Talmud, car il y joue un rôle absolument central, à mon avis très sous-estimé par les historiens; de plus ce rôle déborde au-delà de la date de son entrée au sacré collège, démontrant par là qu'on ne peut établir de césure dans sa carrière entre les différentes étapes dont elle est constituée.

On sait que l'affaire connut en réalité deux moments distincts: le premier, déclenché sous Grégoire IX en 1239, aboutit à l'organisation d'une dispute entre un juif converti, Nicholas Donin, et le rabbin Yehiel ben Joseph de Paris, sous la présidence de Blanche de Castille et Louis IX; la conséquence en fut la mise au bûcher de charretées de Talmud, soit en 1242, soit en 1244, soit les deux fois, sur ordre de Louis IX; le second épisode, malgré ces premiers bûchers, vit la reprise du conflit, car les rabbins avaient fait appel au pape Innocent IV, qui prêta l'oreille à une partie de leurs revendications. C'est Eudes de Châteauroux qui ralluma le débat, cette fois comme cardinal et légat du pape Innocent IV en France, chargé à ce titre de prêcher la croisade; mais s'il avait rallumé la polémique, c'est parcequ'il en avait été, dès 1239, l'un des principaux instigateurs. En témoignerait, s'il était besoin, l'existence d'un sermon prononcé dans une maison de juifs convertis, qu'il faut probablement dater du début des années 1240⁷⁴.

⁷³ Concernant les dominicains, voir les sermons édités par A. M. WALZ, *cit.* note précédente, et pour les Franciscains, ceux édités par F. GRATIEN, « Sermons franciscains du cardinal Eudes de Châteauroux (mort en 1273) », dans *Etudes franciscaines*, t. 29(1913), p. 171-195 et 647-655; t. 30 (1913), p. 291-317 et 415-437. Ces deux auteurs ne fournissent pas la série complète de tous les sermons relatifs aux Mendians, puisque celui sur saint François évoqué supra note 50 ne figure pas dans l'édition de F. Gratien; d'autres seraient sans doute repérables grâce aux rubriques.

⁷⁴ La bibliographie sur cette question est surabondante, depuis I. Loeb qui le premier compara les relations hébraïque et latine de la dispute, « La controverse de 1240 sur le Talmud », dans *Revue des études juives*, t. I (1880), p. 247-261; t. 2 (1881), p. 248-270; t. 3 (1881), p. 39-57; jusqu'à un récent colloque du C.N.R.S tenu à Paris en 1994, G. DAHAN (éd.), *Le brûlement du Talmud à Paris en 1244*, Paris, 1999. Le sermon sur la conversion des Juifs (RLS n° 861), qu'on peut lire dans les manuscrits d'Orléans, Bibl. mun., 203, f. 290vb-293rb, et d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 85vb-88ra, a fait l'objet lors de ce colloque d'une communication de D. BEHRMAN, *Uolumina uilissima. A sermon of Eudes of Châteauroux on the Jews and their Talmud*. L'auteur donne en appendice de son travail une édition du sermon, où figurent toutes les références au Talmud. Je le remercie de m'avoir envoyé son texte avant sa parution, ainsi que G. Dahan qui m'a mis en

On peut lire dans cette attitude l'effet d'un antijudaïsme intellectuel traditionnel dans l'Église, renouvelé dans le cas présent par une extrême sensibilité à ce que l'on pourrait appeler l'exégèse prophétique; on est bien obligé, avec G. Langmuir et Jacques Le Goff, de s'interroger sur le point d'aboutissement de ce type d'accusations⁷⁵.

relation avec lui. L'essentiel de la bibliographie récente relative à l'affaire s'y trouve en notes. On ajoutera: un dossier commode des sources latine et hébraïque de la controverse, traduites ou paraphrasées en anglais, dans H. MACCOBY, *Judaism on Trial. Jewish-Christian Disputations in the Middle-Ages*, Londres, 1993², p. 153-167; W. C. JORDAN, *The French Monarchy and the Jews. From Philip Augustus to the Last Capetians*, Philadelphie, 1989; J. REMBAUM, « Talmud and the Popes », dans *Viator*, t. 13 (1982), p. 203-223; K. SCHUBERT, « Das Christlich-Jüdische Religionsgespräch im 12. und 13. Jahrhundert », dans A. EBENBAUER u. K. ZATLONKAL (hrsg.), *Die Juden in ihrer mittelalterliche Umwelt*, Wien-Köln-Weimar, 1991, p. 223-250. Je pense que l'affaire de 1240 constitue bien un tournant dans la polémique intellectuelle traditionnelle entre Juifs et Chrétiens au Moyen Âge, comme y insistent particulièrement J. COHEN, « Scholarship and Intolerance in the Medieval Academy: the Study and Evaluation of Judaism in European Christendom », dans *American Historical Review*, t. 91/3 (1986), p. 592-613, ici p. 609 [repris dans J. COHEN (éd.), *Essential Papers on Judaism and Christianity in Conflict. From Late Antiquity to the Reformation*, New York et Londres, 1991, p. 310-341]; et G. Dahan, dans son introduction à l'édition de GUILLAUME DE BOURGES, *Livre des Guerres du Seigneur et deux homélies*, Paris, 1981 (Sources chrétiennes, 288), p. 10-11 et 40-41. Par contre, contrairement à J. Rembaum cité (p. 204), je ne pense pas qu'un changement d'attitude soit décelable entre Grégoire IX et Innocent IV, pour la simple raison qu'Eudes de Châteauroux fait le lien entre les deux moments de l'affaire, où il est chancelier (1238-1244), puis légat (1244-1248).

⁷⁵ Sur les dérives possibles de l'antijudaïsme médiéval, cf. G. LANGMUIR, *Toward a Definition of Antisemitism*, Berkeley, 1990; J. LE GOFF, *Saint Louis*, Paris, 1996, p. 793-814. J'appelle « exégèse prophétique » un type d'exégèse littérale qui s'appuie en particulier sur les prophéties de l'ancien testament, en tentant d'en déceler les applications dans l'histoire contemporaine, et non seulement, comme c'est la tradition, dans l'histoire christique. Pour D. Berhrman, *art. cit.*, dont je partage l'opinion, le fil rouge de la pensée d'Eudes consiste dans son attachement à l'exégèse biblique littérale, et dans sa conviction que les juifs, autrefois fiables dans ce domaine, ont désormais failli sur ce point, le Talmud jouant un rôle dans cette déviation: « La principale source d'Eudes dans son discours est l'ancien testament... Plus significatif, comme il apparaît dans d'autres sermons qu'il a prononcés, les références à l'ancien testament ne fournissent pas pour l'essentiel une ornementation, ni seulement un cadre structurel et des allégories utiles, mais insistent sur l'accomplissement actuel des prophéties de Jérémie et d'autres dans les victoires contemporaines de l'Église sur la Synagogue... Le coeur de l'affaire pour Eudes, ... c'est que les juifs ne comprenaient plus la Bible ». Bref, le Talmud a remplacé la Bible chez les juifs, et c'est ce qu'Eudes de Châteauroux a découvert effaré lorsqu'il s'est occupé, comme maître en théologie et chancelier, de faire confectionner un dossier sur cet ouvrage, aujourd'hui le manuscrit de Paris, B.N.F., lat. 16558, sur lequel voir en dernier lieu G. DAHAN, *Les intellectuels chrétiens et les juifs au Moyen Age*, Paris, 1990, p. 354-356, 461-464. C'est pourquoi on ne peut parler de changement d'attitude entre Grégoire IX et Innocent IV; au contraire, Eudes de Châteauroux relance l'affaire parceque ses inquiétudes demeurent .

En 1248, le cardinal quitte en compagnie des armées croisées la France pour Chypre, puis l'Égypte et la Terre sainte. Il n'en revint que fin 1254 ou début 1255, et ne mit plus les pieds, semble-t-il, sur le sol français jusqu'à sa mort. Il n'en était pas quitte pour autant avec les problèmes de l'université, puisque deux affaires l'occupèrent immédiatement à son retour, où étaient impliqués des maîtres et des doctrines émanés des milieux parisiens.

Il s'agit d'abord des disputes soulevées à Paris par l'ouvrage d'un Franciscain, Gerardo de Borgo San Donnino, *l'Introduction à l'Évangile éternel*, qui réactualisait en les gauchissant nettement les théories de l'abbé calabrais Joachim de Fiore. L'affaire provoqua la création d'une commission dont Eudes de Châteauroux fut membre (1255), et aboutit à la condamnation de l'ouvrage, de son auteur et de ses épigones, dans l'université comme, surtout, chez les religieux mendiants⁷⁶. Je n'ai pas repéré dans les sermons, mais je suis loin de les avoir tous lus, des allusions précises à cet épisode; on doit simplement remarquer que si Eudes de Châteauroux pratique volontiers l'exégèse de type prophétique, qui lui paraît parfaitement orthodoxe, il récuse tout ce qui pourrait ressembler à de l'anticipation historique. La frontière était à cette époque ténue, séparant l'interprétation des événements contemporains à la lumière de la Bible, des vaticinations apocalyptico-millénaristes dont Gerardo de Borgo San Donnino semblait vouloir relancer le goût.

L'autre affaire est liée à la précédente, dans la mesure où Guillaume de Saint-Amour, à la tête d'une des deux parties en conflit, a tenté d'en user pour prouver son bon droit et fustiger ses adversaires: il s'agit du premier grand affrontement entre certains maîtres séculiers et les Mendiants. Eudes de Châteauroux fut avec Hugues de Saint-Cher membre de la commission qui eut à examiner les différentes pièces du débat, en particulier les écrits de Guillaume, qui menait les maîtres séculiers (1256); on sait que ce dernier finit par être condamné, chassé de l'université et exilé dans sa ville natale. L'historien définitif de ce combat, M.-M. Dufeil, a montré combien certains sermons du

⁷⁶ Cf. H. DENIFLE, « *Das Evangelium aeternum* und die Commission zu Anagni », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte*, t. 8 (1885), p. 49-142; et M. REEVES, *The Influence of Prophecy in the Middle Ages. A Study in Joachimism*, Oxford, 1969, p. 59-70 et 187-190.

cardinal reflétaient clairement cette polémique⁷⁷. La connaissance du milieu universitaire, associée à des compétences de théologien, mais aussi sans doute des qualités d'arbitre déjà éprouvées, faisaient d'Éudes de Châteauroux le candidat idéal pour ce type de commissions doctrinales regroupant des cardinaux venus d'horizons cléricaux divers, et dont on sait combien ils ont pu s'affronter sur certains sujets⁷⁸.

D'autant que la diversité du clergé, la claire conscience des rôles différents impartis à chaque groupe d'intercesseurs dans l'économie générale du plan divin, se reflètent très clairement dans la prédication de l'auteur. Le XIII^e siècle a vu apparaître le genre du sermon *ad status*, approprié à chaque état social. Les historiens ont surtout insisté sur les catégories laïques auxquelles ces sermons modèles prétendaient s'adresser. Aussi intéressant que soit ce dernier constat, il ne doit pas faire oublier que les différentes catégories du clergé distinguées par les auteurs sont bien plus nombreuses et plus subtiles que la typologie, souvent sommaire, du monde laïc qu'ils présentent. Du point de vue de l'ecclésiologie, ce fait nous paraît digne d'intérêt⁷⁹.

⁷⁷ Cf. M.-M. DUFEIL, *Guillaume de Saint Amour et la polémique universitaire parisienne (1250-1259)*. L'auteur fait l'hypothèse p. 314 d'un séjour d'Éudes de Châteauroux à Florence en 1257, ou à Toulouse en 1258, où il aurait prêché devant le chapitre général des dominicains; aucun document n'appuie cette affirmation. Quant à celui de 1264 à Limoges, évoqué *Ibidem*, il provient d'une lecture fautive de documents publiés par la *Gallia christiana*. Cela n'empêche pas la prédication du cardinal de refléter ce conflit, dans la mesure où il le traitait en curie; je dois toutefois avouer que la longueur du sermon, sa précision, la nature de ses allusions, en particulier celles qui visent directement des usages universitaires, incitent à donner raison à M.-M. Dufeil sur la venue en France. Je suis en tout cas d'accord avec cet auteur pour juger que le sermon sur saint Dominique que publie A. M. WALZ, *Odonis de Castro Radulphi cit.*, p. 50-60 (194-204) se rapporte de toute évidence à l'affaire [on lit le sermon, RLS n° 652, dans le manuscrit de Paris, B.N.F. lat., 15947, f. 273vb-277vb, et dans celui de Rome, AGOP XIV, 35, où il est mutilé (f. 219ra-220vb)].

⁷⁸ Cf. J. MAUBACH, *Die Kärdinale und ihre Politik um die Mitte des XIII. Jahrhunderts unter den Päpsten Innocenz IV, Alexander IV, Urban IV, Clemens IV (1243-1268)*, Bonn, 1902, ouvrage entièrement consacré aux dissensions internes au sacré collège.

⁷⁹ Sur le genre des sermons *ad status*, cf. M. Tausche et D. D'AVRAY, « Marriage Sermons in ad status Collections of the Central Middle Ages », dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age*, t. 47 (1980), p. 71-119 [repris N. BERIOU-D. D'AVRAY, *Modern questions about medieval sermons*, Spolète, 1994, p. 77-134, ici p. 77-82]. Sur l'ecclésiologie telle que peuvent la refléter les sermons *ad status*, cf. N. BERIOU et F.-O. TOUATI, *Uoluntate Dei leprosus. Les lépreux entre conversion et exclusion aux XII^e et XIII^e siècles*, Spolète, 1991: N. Bériou, y détaille les différents statuts monastiques auxquels s'adressent les sermons de Jacques de Vitry et Guibert de Tournai et donne pour chaque état leur nombre, p. 39 note 15 (deux sermons de J. de Vitry *ad monachos*

L'Église

Aux yeux d'Eudes de Châteauroux, l'Église du Christ, c'est d'abord le prêtre dans son rôle de pasteur, comme le montrent le sermon à la Sainte-Chapelle cité, mais aussi les sermons synodaux, contenus déjà dans le manuscrit de 1230-1231, repris régulièrement ensuite dans les éditions. Les années passées dans l'Etat pontifical lui ont naturellement moins donné l'occasion de côtoyer ce clergé pour la formation duquel, je le rappelle, la mutation institutionnelle des écoles parisiennes de théologie en université s'était en partie accomplie à la fin du XII^e siècle. Par contre, d'autres catégories de clercs traversent l'ensemble de sa prédication, d'une part le clergé régulier, d'ailleurs très divers, d'autre part les prélats de l'église française, puis romaine; leur réunion en conciles n'est pas non plus absente de l'oeuvre oratoire de l'auteur. Puisque je ne peux prétendre dans le cadre imparti à l'exhaustivité, il me semble qu'un sort particulier doit être fait aux problématiques de la nature institutionnelle du sacré collège et de la papauté, dont un récent livre d'Agostino Paravicini-Bagliani a montré qu'elles étaient au coeur de la réflexion théologique, scientifique, liturgique de la Curie au XIII^e siècle; on constate qu'Eudes de Châteauroux anticipe dans ses sermons d'une bonne vingtaine d'années les mises en forme dogmatiques qui couronnent cette effervescence à la fin du XIII^e siècle⁸⁰.

La question de la vacance du siège pontifical et des problèmes matériels et théoriques qu'elle posait à la chrétienté apparaît précocement dans l'oeuvre de cet auteur. Dès la mort de Grégoire IX, suivie quelques semaines plus tard de celle de son successeur Célestin IV, en 1241, le maître en théologie parisien se montre préoccupé par le devenir de l'Église et de la Chrétienté en l'absence de pontife; mais le thème du collège cardinalice comme remplaçant institutionnel du pape, bien que déjà largement débattu

nigros); p. 44 note 26 (trois sermons de G. de Tournai *ad monachos nigros*); elle constate que prélats, clercs, étudiants, théologiens et prédicateurs y figurent avant les moines (p. 39 note 15).

⁸⁰ Cf. A. PARAVICINI BAGLIANI, *Il corpo del Papa*, Turin 1994; trad. française, *Le corps du pape*, Paris, 1997 (beaucoup moins riche en notes citant les textes analysés par l'auteur).

dans la littérature antérieure, est absent⁸¹. Il en va tout autrement lors de la très longue vacance consécutive à la mort de Clément IV, en 1268, à l'origine du premier véritable conclave, celui de Viterbe. Eudes de Châteauroux joue au sein du collège manifestement le rôle qui sera plus tard celui de cardinal camerlingue, sans doute parcequ'il en est le doyen, parcequ'il a joui de la pleine confiance des deux papes français précédents, surtout Clément IV avec lequel il a préparé la « descente angevine » dans le royaume de Sicile, et qu'à ce titre il représente aussi l'État politiquement dominant de ce temps, le royaume capétien, bénéficiant en particulier de relations extrêmement étroites avec son souverain dont il a été légat de la croisade⁸². Déjà à la mort d'Alexandre IV ou d'Urbain IV, un sermon analysait les dissensions au sein du collège et tâchait d'y porter remède⁸³.

⁸¹ Il s'agit du *Sermo in concilio pro negotio tartarorum* (RLS n° 844, manuscrits d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 60vb-62va, et d'Orléans, Bibl. mun. 203, f. 272vb-274va); on lit f. 62rb: *Ideo uidens dominus noster summus pontifex quod negocium istud indigebat generali consilio et subsidio, scripsit ut superius dictum est regibus, principibus et prelatibus, ut tanto negotio prouida deliberatione prouiderent...sed quia sicut Domino placuit dominus papa de medio est substractus, et adhuc non prouidit sue ecclesie de pastore....* Deux autres sermons sont rubriqués *in processione facta quando uacabat ecclesia romana post mortem domini Celestini* (RLS n° 859, manuscrits d'Arras, Bibl. mun. 876, ff. 83va-84va, et d'Orléans, Bibl. mun. 203, f. 288ra-289rb; RLS n° 860, manuscrits d'Arras, Bibl. mun. 876, ff. 84va-85vb, et d'Orléans, Bibl. 203, f. 289rb-290vb), et dénoncent l'attitude de Frédéric II qui empêche l'élection rapide d'un nouveau pape, retardant d'autant la riposte aux Tartares; on lit au f. 84va (RLS n° 859): *Doleamus de aduocato ecclesie, quia stat oppositus ecclesie, et qui eam deberet defendere, eam opprimit et impugnat... debemus clamare ad Dominum ut partem det ecclesie, ut reconciliet ecclesie aduocatum suum, et ut captiuos restituat libertati*; et au f. 84vb (RLS n° 860): *Sic et hodie inundant tribulaciones, et nisi Dominus apposuerit consilium, amplius inundabunt. Et uere possimus dicere quod est diluuium, quia montes altissimos operuit et submersit, quosdam cardinales scilicet et prelatos quamplurimos capturando* Les allusions à Frédéric II et à la capture, le 3 mai 1241 par la flotte impériale, des prélats et des cardinaux se rendant au concile convoqué par Célestin IV, sont évidentes; voir sur cet épisode E. KANTOROWICZ, *L'Empereur Frédéric II, cit.*, p. 492-497.

⁸² Cf. F. IOZZELLI, *Odo da Châteauroux... cit.*, p. 115-163; tous les sermons du cardinal édités dans cette ouvrage proviennent d'un manuscrit de son *scriptorium* visiblement copié durant le conclave, cf. *ibid.* p. 50-66, ainsi que la note 24 p. 50, pour les sermons relatifs à la victoire de Charles d'Anjou en 1268 à Tagliacozzo, et au conclave de 1268-1271, qu'il a choisi d'éditer. Sur le rôle de camerlingue tenu par Eudes durant le conclave, cf. J.-G. BOUGEROL, « La papauté dans les sermons médiévaux français et italiens », dans *The Religious Roles of the Papacy: Ideals and Reality, 1150-1300*, éd. C. Ryan, Toronto, 1989, p. 247-275, ici p. 259; sur le détail du déroulement du conclave, le premier véritable de ce nom, cf. le précis commode de A. FRANCHI, *Il conclave di Viterbo (1268-1271) e le sue origini. Saggio con documenti inediti*, Ascoli Piceno, 1993.

⁸³ C'est le sermon *In electione pontificis* (RLS n° 867, manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 95va-97ra). Il débute ainsi: *In hiis uerbis nobis ostenditur causa propter quam oportet facere (f. 95vb) siue eligere summum pontificem, et quod dignitas summi pontificis subiecta est mutabilitati et morti sicut et*

Les responsabilités ne se situaient pas exclusivement, aux yeux de l'auteur, du côté des cardinaux ses collègues: l'activité d'un pape tel qu'Innocent IV, pour l'anniversaire de la mort duquel on possède un sermon, ne sortait pas indemne du jugement d'Eudes de Châteauroux⁸⁴. Alexandre IV avait peu de temps après marqué la solidarité institutionnelle et pour ainsi dire corporelle qui liait le pape et les cardinaux en instituant pour ces derniers un anniversaire de leur décès⁸⁵. Il traduisait ainsi clairement, au plan liturgique, la problématique qu'A. Paravicini-Bagliani a proposé de nommer celle du « corps du pape », par référence et opposition aux théories apparues depuis le XI^e siècle, relatives aux « deux corps du roi ». On résumera sommairement cette dernière conception en indiquant qu'elle juxtapose le corps physique, comme tel transitoire et voué à la mort, du souverain, à sa fonction, qui consiste à incarner le royaume, la couronne, nous dirions aujourd'hui l'Etat, comme tel permanent et non susceptible de disparition; toute une ritualisation, lors des obsèques des souverains en particulier, avait traduit en cérémonies ces réflexions⁸⁶. Par comparaison avec ces

alie dignitates uel etiam amplius, et quod potestas faciendi summos pontifices data est hominibus, et quod magnum peccatum est abuti hac potestate, differendo electionem malitiose uel ingerendo minas uel promissa, uel per compulsionem libertatem eligendi uel electionem impediendo, ineptam personam assumendo, ydoneam repellendo, et multis aliis modis quibus contigit peccare circa negocium electionis.

⁸⁴ C'est le *Sermo in anniuersario Domini Innocentii pape quarti* (RLS n° 886, manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 158ra-159va). Les attaques feutrées contre Innocent IV contenues dans ce texte sont relevées par P. COLE, D. L. D'AVRAY et J. RILEY-SMITH, « Application of Theology to Current Affairs: Memorial Sermons on the Dead of Mansurah and on Innocent IV », dans *Historical Research. The Bulletin of the Institute of Historical Research*, t. 152 (1990), p. 227-247 (repris dans N. BÉRIOU-D. L. D'AVRAY, *Modern Questions about Medieval Sermons. Essays on Marriage, Death, History and Sanctity*, Spolète, 1994, p. 217-245, ici p. 236).

⁸⁵ C'est le *Sermo in anniuersario summorum pontificum et cardinalium instituto a domino papa Alexandro* (RLS n° 885, manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, ff. 95va-97ra). Cette fête a été instituée en 1259, cf. M. DYKMANS, *Le Cérémonial papal de la fin du Moyen Age à la Renaissance*, t. II: *De Rome en Avignon ou le Cérémonial de Jacques Stefaneschi*, Bruxelles-Rome 1981, p. 411-412 pour l'édition du texte créant la fête (*Ordinatio Domini Alexandri Pape quarti facta apud Anagniam anno eius quinto mensis augusti de anniuersariis Romanorum Pontificum et cardinalium obeuntium, nonis septembris annis singulis celebrandis*); et p. 205-207 pour le commentaire. Le sermon est de 1259 ou 1260.

⁸⁶ Très abondante bibliographie. Fondamental, car créateur de la problématique, E. KANTOROWICZ, *Les deux corps du roi*, Paris, 1989; sur les funérailles des rois de France, A. ERLANDE-BRANDENBURG, *Le roi est mort. Etude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux ds rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Genève, 1975; voir en particulier les p. 81-83 sur le réaménagement des tombes de Saint-Denis par Louis IX, le contemporain et l'ami du cardinal.

concepts politiques, eux-mêmes largement empruntés à la théologie, notamment à la conception de l'Église comme corps mystique du Christ, fut définitivement élaborée au XIII^e siècle une théorie du « simple corps du pape ». Sa différence profonde d'avec la théorie concernant la royauté, c'est que la nature de la souveraineté qu'incarne le pape est, dans la lignée grégorienne, incomparable avec celle que manifestent les souverains terrestres: le véritable roi dans l'Église est le Christ; à ce titre son vicaire, si éminente soit sa position à l'intérieur de l'institution ecclésiale, et même, depuis les Grégoriens, au sein de la Chrétienté, ne peut prétendre incarner la moindre continuité institutionnelle. Il convient au contraire, en tant qu'il est un homme, de rappeler constamment au pape sa caducité; là encore des rites et une liturgie d'une grande richesse n'avaient cessé de se développer depuis la fin du XI^e siècle. La formulation définitive de ces conceptions n'apparaît qu'à la fin du XIII^e siècle, avec le cérémonial de Grégoire X (1274) et Guillaume Durand de Mende dans le *Rationale*, son traité de liturgie (1286). Or on s'aperçoit à la lecture des sermons du cardinal qu'il s'agit là de la mise en forme théorique de problèmes débattus depuis au moins 20 ans à la Curie⁸⁷. Deux conclusions, dépassant l'apport au sens étroit que fournissent ces sermons pour la connaissance des débats internes au collège cardinalice, peuvent être avancées: l'une, méthodologique, constate que les formulations théoriques, en l'occurrence ecclésiologiques, anticipent rarement sur des débats quotidiens et des pratiques concrètes; au contraire, elles ne font le plus souvent que refléter, avec l'inévitable décalage chronologique vers l'aval, des questions qui se sont posées et ont été débattues au jour le jour dans la conduite des institutions ecclésiastiques; le problème étant que les étapes intermédiaires de la réflexion sont mal ou non documentées. Ici, les sermons pallient cette lacune et nous font suivre pour ainsi dire par le menu le cheminement qui conduit à cette élaboration doctrinale nouvelle concernant la papauté et les cardinaux⁸⁸.

⁸⁷ Je me permets de renvoyer à la postface de la traduction française d'A. PARAVICINI BAGLIANI, *Le corps... cit.*, où l'auteur reprend les sermons cités notes 82, 83 et 84, et montre p. 263-266, leur antériorité par rapport à la mise en forme théorique des concepts qu'ils manient.

⁸⁸ Disant cela, je pense à l'affirmation d'A. VAUCHEZ, *Histoire du Christianisme*, t. VI: *Un temps d'épreuves (1274-1449)*, Paris, 1990, p. 271: « Le signe le plus frappant de ce nouveau climat est l'apparition et la multiplication des traités *De ecclesia* à partir des années 1300. Auparavant ce thème ne faisait pas l'objet d'un traitement spécifique de la part des théologiens... ». Je suis

La seconde conclusion qui s'impose, c'est qu'une certaine catégorie de prédication, parcequ'elle articule le fondement de toute vérité, l'Écriture, avec les situations historiques concrètes auxquelles se trouvent confrontés les prélats, fournit pour l'histoire de la théologie pratique, et même pour celle de la théologie tout court lorsqu'on aborde les problèmes d'ecclésiologie, une source de grande valeur⁸⁹.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur l'apport des sermons d'Eudes de Châteauroux à la connaissance de la papauté et de l'institution ecclésiale au XIII^e siècle: ils renseignent sur la procédure légale de canonisation et illustrent les recherches de synthèse menées sur les critères de sainteté aux derniers siècles du Moyen Age⁹⁰; ils documentent la conception de l'histoire du siège de Pierre qui était celle des prélats « post-grégoriens »⁹¹; ils montrent, à l'occasion d'une fête particulièrement « sensible », telle celle de Thomas Becket, combien en sens inverse l'actualité permet de remobiliser un

d'accord sur le fait nouveau que constitue l'apparition de traités *ex cathedra* ; mais je pense que ce type de problèmes cheminait depuis plusieurs décennies, et est décelable à travers d'autres sources, notamment celles qui tels les sermons révèlent la confrontation aux problèmes de théologie pratique.

⁸⁹ De ce point de vue, l'ouvrage de F. IOZZELLI, *Odo da Châteauroux... cit.*, dans son traitement des sources, fait trop de place aux menus détails que peuvent nous apporter des sermons inédits comme ceux qu'il analyse (voir par exemple ce qu'Eudes apprend des modalités de la capture d'Henri de Castille, chef de l'armée de Conradin, p. 98-99), mais minimise les renseignements doctrinaux qui s'y trouvent, du type de ceux mis à profit par A. PARAVICINI BAGLIANI, *Le corps... cit.* Il est vrai que son principal objet est l'édition des textes, excellente.

⁹⁰ Cf. le sermon cité sur Richard de Chichester; ajouter par exemple les trois sermons sur Hedwige de Silésie, RLS n° 739 (manuscrit de Paris, Bibl. Mazarine 1010, f. 120ra-122rb), n° 740 (manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 76, f. 144ra-146va), n° 741 (manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 146va-148va), d'autant plus précieux que pour cette sainte aussi, l'essentiel des actes originaux est perdu, cf. A. Vauchez, *La sainteté... cit.*, à l'index p. 738.

⁹¹ Instructifs, les sermons sur la Chaire de saint Pierre, ceux sur saint Sylvestre, ceux sur saint Pierre. Je me contenterai du début d'un sermon pour la fête du pape Sylvestre I^{er}, le RLS n° 988 (manuscrit de Rome, Bibl. Angelica 157, f. 86va-88va), f. 86va: *Et in hiis uerbis innuuntur nobis tria. Primum quod tempore beati Silvestri pax fuit data ecclesie et confirmata, ibi : Statuit illi testamentum pacis. Secundum quod tempore beati Silvestri sacerdotium et imperii dignitas fuerunt coniuncta, ibi : Et principem sanctorum et gentis sue. Tertium quod declaratum fuit quod penes episcopum romanum residet plenitudo potestatis que est dignitas sacerdotii.... Unde prior diaconorum cardinalium cum imponit ei qui electus est a cardinalibus in papa stolam et mantum dicit : Inuestio te papatu romano ur presis urbi et orbi, ibi cum dicit : Ut sit illi et semini eius sacerdotii dignitas in eternum.*

événement vieux de près d'un siècle pour le faire servir aux débats contemporains⁹². Ce sont ce va-et-vient constant entre histoire chrétienne et moment présent, caractéristique en fait de la liturgie dans le cadre de laquelle, primitivement, s'inscrit la prédication, cette réactualisation permanente de l'histoire biblique à la lumière des événements contemporains par l'intermédiaire du renouveau exégétique amorcé par le XII^e siècle, et poursuivi par le XIII^e, qui confèrent aux sermons du cardinal Eudes de Châteauroux une grande part de leur saveur. La démonstration est encore plus évidente s'agissant des sermons qui, d'une façon ou d'une autre, traitent de questions politiques; il n'est d'ailleurs pas toujours facile de démêler en leur sein ce qui relève de préoccupations proprement cléricales, tant l'unité de la Chrétienté demeure, chez les auteurs de la lignée grégorienne, une donnée essentielle de leur perception du monde.

L'État

⁹² Je songe au *Sermo in festo sancti Thome Cantuariensis archiepiscopi* (RLS N° 987, manuscrit de Rome, Bibl. Angelica 157, f. 84va- 86va), sur le thème biblique (*in Psalmo*): *Astiterunt reges terre et principes conuenerunt in unum aduersus Dominum et aduersus* (f. 84vb) *christum eius* ; le texte commence ainsi: « *Et si hec uerba primo et principaliter de Christo Domino exponantur, nichilominus tamen impleta fuit hec prophetia in beato Thoma cuius hodie sollempnia celebramus. Ipse enim fuit christus Domini contra quem astiterunt reges Henricus pater et Henricus filius eiusdem Anglorum reges, et contra quem conuenerunt principes congregato in unum concilio, principes ecclesiastici, episcopi uidelicet et abbates regni Anglie, necnon et principes seculares, proceres Anglie et barones* ». Thomas Becket était fêté deux fois: le jour du meurtre dans la cathédrale, soit le 29 décembre; le jour de la translation prévue par la bulle de canonisation du 21 mars 1220 et réalisée en 1220 par E. Langton, soit le 7 juillet, cf. la *Bibliotheca Sanctorum*, t. XII (1969) col. 600, et *l'Histoire des saints et de la sainteté chrétienne*, t. VI, Paris, 1986 p. 261-266. Eudes de Châteauroux précise en général dans ses rubriques si le sermon concerne la translation. On est donc tenté de penser, à partir de celle qui figure ici, que le sermon a été composé ou prêché pour le 29 décembre 1265, le cas échéant devant un auditoire où figuraient des cardinaux. Les apostrophes du texte sont en faveur d'un sermon réellement prêché. Les nombreuses allusions anti-anglaises du texte, qui en font un manifeste polémique, militent pour cette date: la Curie et surtout Urbain IV puis Clément IV, papes français, ce dernier ancien conseiller laïc de Louis IX, ont définitivement tranché en faveur de Charles d'Anjou contre son rival anglais Richard de Cornouailles pour la couronne de Sicile au cours des années 1263-1264; Charles a débarqué à Ostie le 21/05/1265, cf. P. HERDE, *Karl I. von Anjou*, Stuttgart-Berlin-Köln-Mainz, 1979, p. 46. De façon générale, le cardinal, sans doute à cause de ses origines berrichones, n'aime pas trop les Anglais; il possède enfin au sein du Collège, en la personne de Jean de Tolède, un adversaire anglais contre qui certaines des attaques de ce sermon sont à notre avis précisément dirigées. La meilleure étude sur la figure de T. Becket dans les écrits d'origine universitaire est B. SMALLEY, *The Becket Conflict and the Schools*, Oxford, 1973.

Ce fait se constate de manière aigüe en 1246, lorsque les vieilles querelles qui opposaient depuis plusieurs décennies les barons et les nobles aux prélats éclatent au grand jour, alors que le royaume devrait se préparer, avec son souverain, à la croisade, et dans ce but manifester la plus parfaite unité. L'effolement dont témoigne le légat Eudes de Châteauroux dans trois sermons extrêmement brefs, marqués du sceau de l'urgence, dit assez combien il partage avec Louis IX l'idée que seule la pacification intégrale et préalable du territoire garantit à l'expédition des chances de succès⁹³. Le rétablissement de la situation se manifeste entre autres lorsqu'en 1248, l'élite laïque et cléricale du royaume, mais aussi d'au-delà, est présente à la consécration de la Sainte-Chapelle, pour écouter Eudes de Châteauroux. Nul doute que le roi ait pesé dans le

⁹³ Ce sont les sermons *legati in parlamento prelatorum parisiensium quando barones conspirauerunt contra ecclesiam*, RLS n° 871 (manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 103vb-104ra), n° 872 (manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 104ra-104vb), n° 873 (manuscrit d'Arras, Bibl. mune 876, f. 104vb-105ra). Le second est à mon avis le plus intéressant, f. 104rb: *Sicut enim quondam populus Dei constitutus fuit et compactus ex duabus tribubus que uocabantur Iuda et ex decem que uocabantur Effraym serui Israel, et quamdiu unitatem tenuerunt, nullus eis potuit resistere, sicut ostensum Balaam Numeriis xxiiii°, quando dixit de illo populo : Accubens dormiuit ut leo et leena, qui suscitabit eum? Nullus scilicet, ut enim leo fortissimus animalium ad nullius pauet occursum; sic quamdiu populus ille similis fuit rinocheroti, consistens in unitate monarchie, nullum timuit sicut ibidem dicitur... Populus christianus quasi ex duabus partibus est constitutus, ex regno scilicet et sacerdotio. Unde prima Petri ii° : Uos autem genus electum regale sacerdotium gens sancta populus acquisitionis. Et quamdiu regnum et sacerdotium, id est milites et clerici, unum erunt in uinculo caritatis, ut regnum sit in sacerdote (f. 104va) et militia in clero per amorem et concordiam, et sacerdotium in regno et clerus in militia, tunc populus christianus erit gens sancta populus acquisitionis, tunc Christiani acquirent regna et subicient sibi barbaras nationes. Et hoc solus potest facere Dominus, de quo Apocalipsi i° : Fecit nos regnum et sacerdotes. Sed postquam diuisio facta fuerit, tunc populus christianus non poterit stare contra hostes fidei christiane, Domino attestante Mattheo xii° : Omne regnum in seipsum diuisum desolabitur, et domus super domum cadet. Sed certe hodie uidetur adimpletum quod Dominus predixerat per Osee xii°, et possumus plangere cum eodem propheta : Heu consolacio abscondita est ab oculis meis, quia ipse, id est diabolus, de quo ibi loquitur, inter fratres diuidet. Diabolus enim pro posse procurat diuisionem et discordiam inter fratres, id est inter clerum et miliciam. Uultis uidere quod milicia et clerus sunt fratres immo gemelli immo simul nati? Hoc apparet quia semper sese sequuntur, et unus sine altero esse non potest. Primo fuerunt in Grecia, secundo Rome, tercio apud Gallicos. Quamdiu isti duo fratres pacem et unitatem habuerunt, nullum timuit populus christianus. Sed hiis duobus fratribus discordantibus sibi, iuste timere potest et debet... On trouve dans cet extrait tous les ingrédients de la propagande politique capétienne: les *Gallici* sont le peuple élu, le nouvel Israël; la translation des études comme de la chevalerie s'est effectuée depuis la Grèce via Rome jusqu'en France; l'unité du *regnum* et du *sacerdotium* est seul garant de la victoire, etc. Ce conflit entre les prélats, le roi et les barons est analysé par W. C. JORDAN, *Louis IX and the Challenge of the Crusade. A Study in Rulership*, Princeton, 1979, p. 14-22.*

choix de l'orateur, qu'il connaissait de longue date et qu'il avait souhaité comme légat. Il marquait ainsi combien il se sentait proche du type d'intercession et de pastorale que ce prélat incarnait⁹⁴.

Cette affinité ne devait pas se démentir, bien au contraire, durant la croisade si l'on en croit Joinville: pas un moment essentiel de l'expédition où le légat n'ait joué un rôle fondamental⁹⁵. Les sermons consacrés par Eudes de Châteauroux à la mort des grands personnages, laïcs ou ecclésiastiques, mettent aussi singulièrement en valeur les aspects communs de la piété royale et de celle du cardinal. Parmi ces sermons, deux touchent encore de très près le souverain, ce sont ceux prononcés lors de l'anniversaire de la mort de Robert d'Artois, le frère du roi mort lors du désastre de la Mansourah en 1250. On ne peut dire avec certitude s'ils l'ont été durant la croisade, ou bien après son retour. La première hypothèse est la plus tentante, mais de toute façon, dans les deux cas, il s'agit là encore d'un bref cours de théologie pratique et historique à l'usage des auditeurs, tirant les enseignements de cette mort glorieuse⁹⁶.

Louis IX et Eudes de Châteauroux ne devaient probablement plus se revoir après leur retour respectif, à des dates différentes, de Terre sainte. Le cardinal n'en avait pas pour autant fini avec la famille capétienne, puisque les papes français, après l'échec de leurs

⁹⁴ Ce sont les sermons *in festo reliquiarum sancte capelle regis Francie*, RLS n° 856 (manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 80ra-81ra), n° 857 (manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 81ra-82rb), n° 858 (manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 82rb-83va).

⁹⁵ Je renvoie à l'index de JOINVILLE, *Vie de saint Louis*, éd. cit., p. 456. Un moment très important est celui où le roi et les barons, parvenus en Terre sainte après le paiement de leur rançon, discutent pour savoir s'ils y poursuivent ou non la croisade, cf. éd. cit. p. 209, § 422 sq. ; Eudes joue un rôle actif.

⁹⁶ Ce sont les sermons *in anniuersario Roberti comitis Attrabatensis et aliorum nobilium qui interfecti fuerunt a Sarracenis apud Mansuram in Egipto* (RLS n° 887, manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 159va-161ra; n° 888, manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 161ra-162ra). Ils ont été publiés par P. J. COLE, *The Preaching of the Crusades to the Holy Land, 1095-1270*, Cambridge (Massachusetts), 1991, p. 235-243; et étudiés par P. J. COLE, D. L. D'AVRAY, J. RILEY-SMITH, art. cit. supra note 83. La famille royale capétienne fait l'objet de toutes les attentions de l'orateur, puisque, encore universitaire, Eudes avait consacré un sermon à Blanche de Castille, *in quarta feria post dominicam primam in quadragesima in processione facta pro domina Blanca regina Francie infirmante* (RLS n° 148, manuscrit de Rome, AGOP XIV, 32, f. 56ra-57ra). J.-B. Pitra en donne une transcription, op. cit., p. 227-230. Passage significatif (p. 229): *Ista [Blanche] nutrix est et fuit pauperum et religiosorum, secundum quod promissum fuerat Ecclesie per Isaiam... Sic reges et regine deuoti et catholici portant Ecclesiam et defendunt, et priuilegiis communierunt... Sic et reges antiqui subtraxerunt sibi predia, que dederunt monasteriis et ecclesiis.*

prédécesseurs qui s'étaient adressés à d'autres souverains ou princes, décident de se tourner vers la dynastie capétienne pour contrecarrer les entreprises des descendants de Frédéric II en Italie. C'est la fameuse « descente angevine » conduite par Charles d'Anjou, le plus jeune frère de Louis IX, et victorieuse successivement à Bénévent puis Tagliacozzo. Les sermons d'Eudes de Châteauroux scandent l'entreprise: pour l'onction du nouveau roi de Naples⁹⁷; pour ses victoires sur Manfred et Conradin⁹⁸; pour l'inciter à chasser les garnisons de Sarrasins, autrefois recrutées par Frédéric II, de Lucera où ce dernier les avait installées, et d'où elles se révoltaient régulièrement contre leur nouveau maître⁹⁹. Le refus de Charles d'y procéder immédiatement, qu'on lit en filigrane à travers les trois sermons consacrés à ce problème, montrent que dès le début des distorsions sérieuses étaient apparues entre la stratégie pontificale, et les ambitions personnelles de l'Angevin. Pour contrer ce dernier, le cardinal minimise la portée

⁹⁷ Sermon *In unctione domini Karoli in regem Sicilie* (RLS n° 819, manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 1ra-1va). Là encore, la comparaison de la maison capétienne avec Israël mais aussi les Carolingiens est insistante, puisque d'après l'orateur Charles d'Anjou porte ce prénom pour marquer son ascendance carolingienne, et se trouve par la-même descendre, au plan allégorique, de la famille d'Isaïe, Samuel ayant oint David de la maison d'Isaïe dans 1 Rois, 16, 13, dont est tiré le thème du sermon: *Hec ystoria parabola est presentis temporis. Abiecto enim et proiecto a Domino propter peccata sua domino Frederico et omni progenie eius a regimine regni Sicilie, per uicarium suum precepit inungi in regem Sicilie de domo et familia Ysay, id est magnifici Karoli, dominum Karolum filium regis Francie descendentem a magnifico Karolo, ultimum inter fratres suos, qui in presagium futurorum Karolus uocatus est, ut sicut succedit ei in nomine, succedat ei in regia dignitate... Magnificus autem Karolus hanc confusionem ecclesie sustinere non ualens, uocatus ab ecclesia romana venit de Francia, patrimonium eripuit et dominum apostolicum liberauit, et urbem summo pontifici restituit et factus est patricius romanorum. Et postmodum rex de domo istius Ysay, id est magnifici Karoli, descendit iste Karolus noster, et est de familia et de domo eius, sicut dicitur de Ioseph quod erat de domo et familia Dauid.*

⁹⁸ La victoire de Bénévent sur Manfred est évoquée dans le *sermo quando dominus papa recepit litteras regis Sicilie de triumpho quod ei Dominus dederat de Manfreda et eius exercitu* (RLS n° 207, manuscrit de Rome, AGOP XIV, 34, f. 131va-132vb) et dans le *sermo quando auditi sunt rumores de triumpho dato celitus regi Karolo* (RLS n° 212, manuscrit de Rome, AGOP XIV, 34, f. 137va-138va). Celle de Tagliacozzo sur Conradin est évoquée dans quatre sermons que F. IOZZELLI, *Odo da Châteauroux... cit.*, édite d'après le manuscrit de Pise, Bibl. Cateriniana 21, p. 176-181; p.182-188; p. 195-200; p. 201-206.

⁹⁹ Ce sont les sermons *de rebellione Sarracenorum Lucherie in Apulia* (RLS n°877, manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 108rb-109rb; n° 878, manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, ff. 109rb-110va; n°879, manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 110va-111vb). Ils ont été édités et étudiés par C. MAIER, « Crusade and rhetoric against the Muslim colony of Lucera: Eudes of Châteauroux's *Sermones de rebellione Sarracenorum Lucherie in Apulia* », dans *Journal of Medieval History*, t. 21 (1995), p. 343-385.

individuelle de ses victoires, en montrant qu'elles ne peuvent émaner que de la volonté de Dieu, tant le rapport des forces initial paraissait favorable aux Staufen. Il les replace en outre dans le cadre du rôle traditionnel de meilleur défenseur de l'Église que le royaume de France a toujours rempli, et que personne ne songe à contester au XIII^e siècle; l'histoire est aussi sollicitée, et Charlemagne réquisitionné comme préfigurant cette mission; l'auteur souligne au passage l'homonymie des prénoms, mais c'est pour mieux montrer ses devoirs au nouvel élu. Toute sa science de l'exégèse est enfin mobilisée lorsqu'il s'agit de s'appuyer sur la Bible pour contredire la propagande favorable aux Staufen que le renouveau joachimite et apocalyptique du milieu du XIII^e siècle a suscitée¹⁰⁰.

La stabilisation apparente — qu'on songe aux vêpres siciliennes à venir — de la domination angevine a dû inciter le cardinal, toujours réaliste, à se montrer respectueux du maître politique du moment, d'autant que ce dernier, on le sait, n'a pas dédaigné de se servir de l'efficacité réelle et symbolique de la monarchie administrative Staufen qu'il avait vaincue¹⁰¹. C'est sans doute ainsi que le cardinal fut conduit à prêcher deux sermons touchant de près Charles d'Anjou: l'un à l'occasion de la mort de sa première épouse, Béatrice, l'autre pour l'arrivée de sa « remplaçante », Marguerite de Bourgogne. La comparaison des deux textes est très instructive, en ce qu'il reposit sur les mêmes mécanismes: il ne s'agit évidemment pas de célébrer des mérites personnels, encore moins de fournir des portraits ou des détails biographiques, mais de tirer des leçons chrétiennes de la mort d'une reine et de l'avènement d'une autre. Les historiens ont depuis longtemps montré que les deux moments clefs, du point de vue des rituels symboliques, d'un règne étaient le sacre et l'intronisation d'une part, les funérailles d'autre part¹⁰².

¹⁰⁰ Cet aspect est particulièrement bien étudié dans C. MAIER, *Crusade... cit.*, p. 355s.

¹⁰¹ Voir en particulier J.-P. BOYER, « La "foi monarchique": royaume de Sicile et Provence (mi-XIII^e-mi-XV^e siècle) », dans *Le forme della propaganda politica nel due et nel trecento*, P. CAMMAROSANO éd., Rome, 1994, p. 85-110.

¹⁰² Le texte sur Béatrice d'Anjou, décédée en 1267 (cf. P. HERDE, *Karl I... cit.*, p. 66), est rubriqué *sermo de obitu Beatricis illustris regine Sicilie* (RLS n° 889, manuscrit d'Arras, Bibl. mun. 876, f. 110va-111vb); celui sur Marguerite de Bourgogne, la nouvelle épouse, est rubriqué *sermo de aduentu regine Sicilie* (RLS n° 1043, manuscrit de Pise, Bibl.e Cateriniana 21, f. 70rb-72ra). Les

Le manuscrit auquel appartiennent ces deux sermons montre que le cardinal a prêché jusqu'à son dernier souffle ou presque, en tout cas que les tout derniers mois de sa vie furent occupés à remettre en ordre une ultime fois, pour l'édition, une vie d'orateur. Il y aurait encore beaucoup à dire et à transcrire de cet énorme corpus, à partir d'un inventaire systématique et d'une concordance des manuscrits que je compte achever sous peu. Un travail collectif, notamment en vue d'une édition, est de ce point de vue éminemment souhaitable.

Qu'il me soit permis pour conclure de revenir aux liens intimes que le cardinal a entretenus avec le futur saint Louis. Lors de la croisade, alors que l'expédition touche à sa fin et que le roi s'est résigné à retourner prendre en main son royaume, le cardinal Eudes de Châteauroux se confie à Joinville et déclare en pleurant, sur le témoignage de ce dernier, qu'il quitte la mort dans l'âme la compagnie d'hommes saints pour regagner la cour de Rome, bien peu recommandable¹⁰³. On peut voir là une exagération rhétorique du baron champenois, relayant les thèmes anticléricaux, et notamment anticuriaux, déjà abondants dans la littérature. On peut aussi penser que la figure de Louis IX a réellement fasciné le maître en théologie puis le cardinal, et qu'il le compte au nombre des saints hommes qu'il a cotoyés quotidiennement durant ces presque 6

ascendances royale ou noble, la catholicité de la famille, sont mises en valeur dans les deux cas, cf. RLS n° 889, f. 162rb-162va: *Sic et domina Beatrix fuit de nobilissimo genere et catholico regum. Fuit etiam posterior natiuitate inter sorores suas, reginas scilicet Francie, Anglie, Allamanie* ; RLS n° 1043, cité par F. IOZZELLI, *Odo da Châteauroux... cit.*, p. 102-103 note 72: *Sic huius nobilis puelle Hugo dux Burgundie princeps nobilis et potens, pater patris huius puelle, curam ipsius egit postquam orbata fuit patre et matre... Auus etiam huius puelle obiit in seruicio Christi in Cypro, in qua insula hyemauit cum christianissimo rege Francie Ludouico...*

¹⁰³ Cf. JOINVILLE, *éd. cit.*, p. 303-304, § 611: « Alors le légat se leva et me dit de l'accompagner jusqu'à sa maison, ce que je fis. Alors il s'enferma dans la pièce où étaient rangés ses vêtements, lui et moi sans plus, et mit mes deux mains entre les siennes, et commença à pleurer très fort. Et quand il put parler, il me dit: 'Sénéchal, je suis bien heureux, et j'en rends grâce à Dieu, que le roi, vous et les autres pélerins échappent au grand danger où vous vous êtes trouvés dans cette terre; et j'ai le coeur bien serré de ce qu'il me faudra quitter vos saintes compagnies, et aller à la cour de Rome, parmi ces gens déloyaux qui y sont' ». Voir aussi le § 613 à propos d'une prophétie du légat à Joinville concernant le sort futur de la ville d'Acre, qui doit périr du fait des péchés de ses habitants; Joinville considère que la prise de la ville en 1291 par les Musulmans réalise la prophétie d'Eudes. Sur la chute d'Acre, cf. H. E. MAYER, *The Crusades*, Oxford, 1988², p. 286-287. On rapprochera ce trait du goût pour la prophétie décelable dans l'exégèse du cardinal ainsi que des tendances semblables de Louis IX, cf. J. LE GOFF, *op. cit.*, pp. 210-213 (épisode célèbre de la rencontre avec le Franciscain joachimite Hugues de Die).

années; en témoignerait un document rarement évoqué, y compris par les historiens de Louis IX, à savoir une lettre de son gendre Thibaud de Navarre, adressée à Eudes de Châteauroux sur la demande de ce dernier, et relatant les derniers jours du roi devant Tunis en 1270¹⁰⁴. Un petit clerc berrichon, grâce à sa science de l'Écriture et à ses capacités pastorales, avait ainsi pu cotoyer tous les grands de ce monde. Sa passion pour les sermons, et son désir de faire profiter la postérité de l'oeuvre d'une vie, nous ont donné de posséder un corpus que recourent dans l'ensemble fort bien les autres sources, de nature diplomatique ou narrative. L'avantage des sermons sur ces dernières ne consiste pas tant dans les quelques détails biographiques inconnus avant eux qu'ils révèlent parfois, que dans le témoignage extrêmement vivant qu'ils délivrent sur les problématiques intellectuelles et les mentalités de milieux socio-culturels précis, dont émane parfois, et auxquels s'adresse toujours, l'orateur. Cela dans l'hypothèse, mais le parcours ci-dessus est dans le cas présent éloquent, où cette prédication a été effectivement entendue. L'ouvrage de Durand de Mende fournissant, si c'était utile, une ultime preuve de l'impact de ce type de littérature¹⁰⁵.

Alexis CHARANSONNET

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2 – CIHAM UMR N° 5648

¹⁰⁴ Cf. LETRONNE, « Sur l'authenticité d'une lettre de Thibaud, roi de Navarre, relative à la mort de Saint Louis », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 5 (1844), p. 105-117. Cette lettre se trouve dans le recueil épistolaire composé à Saint-Denis sur la croisade de 1270-1271, manuscrit de Paris, B.N.F., lat. 9376, lettre n° 7, et date du 24 septembre 1270, cf. L. CAROLUS-BARRE, *Le procès de canonisation de Saint Louis (1272-1297). Essai de reconstitution*, Rome, 1994, p. 129. Son début témoigne de l'attachement du cardinal au roi, comme de leur familiarité: « Sire, nos avons receus vos lettres, esquelles vous nous priés que nous vos feisions sçavoir l'estat de mon cher seigneur de sainte mémoire monseigneur Loys jadis roy de France, cui Deus face mercy. Son estat du commencement de sa vie et de son milieu savez vos mieuz que nous ne savon... ».

¹⁰⁵ On aura noté en particulier la fonction de propagande que peut assurer la prédication; elle est à peine esquissée dans *La propaganda... cit.*, à propos du roi de Naples Robert d'Anjou, cf. A. BARBERO, *La propaganda di Roberto d'Angio*, p. 111-131, ici p. 120 sq.: *I sermoni*. Cet aspect avait déjà été abordé par D. PRYDS, « *Rex praedicans: Robert d'Anjou and the Politics of Preaching* », dans *De l'homélie au sermon... cit.*, p. 239-262. De façon générale, la maison des Angevins de Naples mériterait une étude sous cet angle; on a vu que le rôle de la prédication dans la promotion politique de cette dynastie remontait probablement à Eudes de Châteauroux.